EnQuete N°2902:EnQuete 13/03/2021 01:52 Page1

CMJN

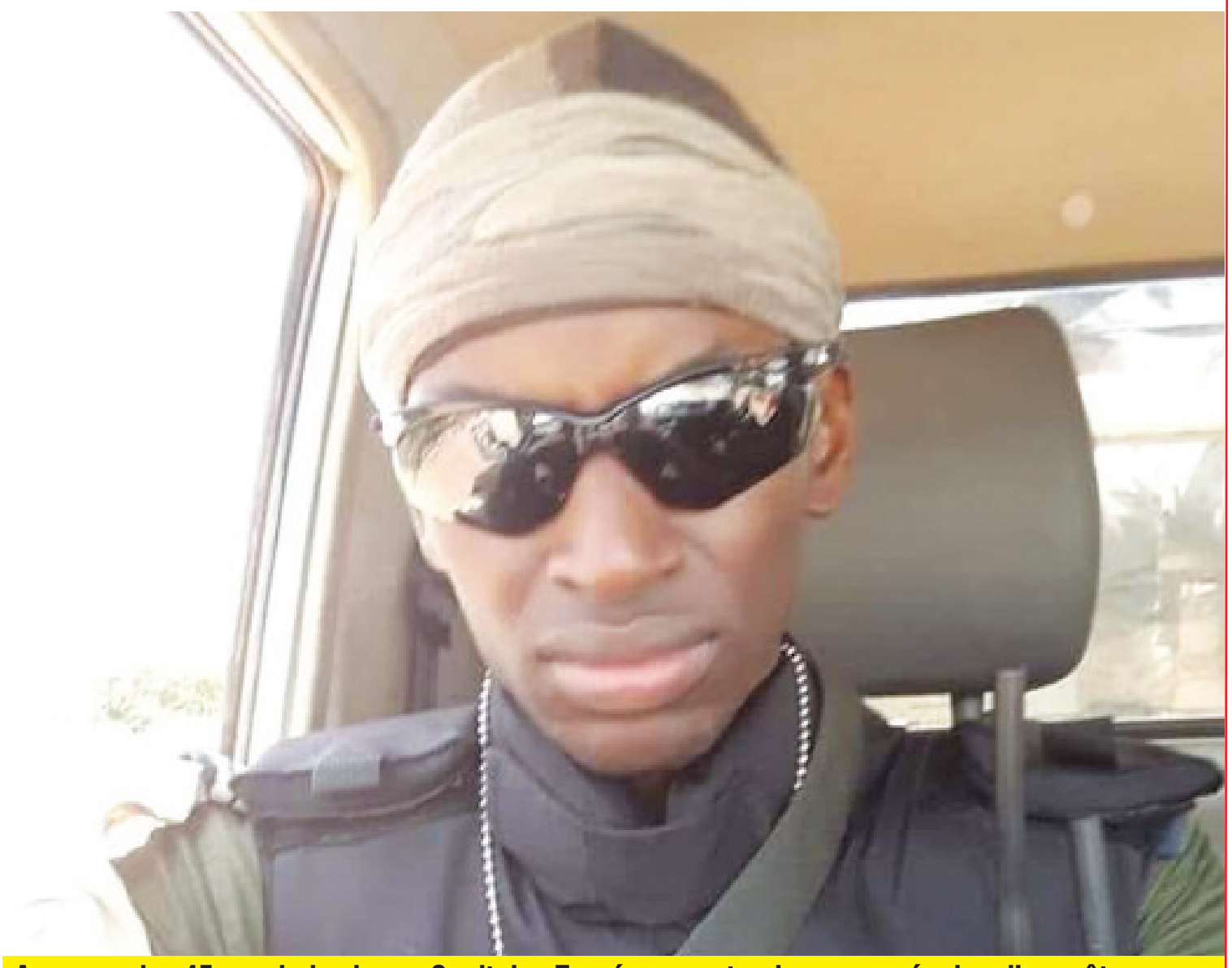
EN QUÊTE

SAMEDI 13 DIMANCHE 14
MARS 2021
NUMÉRO 2902

100 F

EN ARRÊT DE RIGUEUR, DEPUIS HIER

Ce qui attend Capt Touré



Au cours des 45 prochains jours, Capitaine Touré sera entendu par une équipe d'enquêteurs. Une source : "Une enquête rigoureuse sera faite. Il se peut que même qu'on écoute ses supérieurs". Le Capitaine aurait bel et bien informé sa hiérarchie d'une filature et de ses craintes. Les non-dits d'une affaire.

P. 4-5

MANIFESTATION D'AUJOURD'HUI ANNULÉE

Comment Touba a désamorcé la bombe



P.3

COVID-19 ET ENDETTEMENT INSOUTENABLE DE L'AFRIQUE

La dette de la peur



P.6

MASSACRE DE MIGRANTS EN GAMBIE

L'étau se resserre sur Yaya Jammeh



P. 2



EnQuete N°2902:EnQuete 13/03/2021 01:52 Page2

MASSACRE DE MIGRANTS EN GAMBIE

L'étau se resserre sur Yaya Jammeh



Atroce. Le mot n'est pas de trop pour qualifier le ''massacre'' de 59 migrants par le régime de Jammeh. Selon une déclaration de Human rights watch et Trial international, les témoignages devant la Commission Vérité gambienne mettent directement en cause l'ancien Président, Yaya Jammeh, dans la mort, en 2005, de ces migrants ouest-africains. A en croire les deux organisations, ces massacres devraient conduire à l'établissement des responsabilités pénales. Le Conseiller juridique de HRW, Reed Brody, précise : ''Des sources bien renseignées ont impliqué Yahya Jammeh dans le meurtre de citoyens de neuf pays d'Afrique de l'Ouest''. Selon lui, tous ces pays, le Sénégal comme la Gambie, le Ghana, le Nigeria et les autres États concernés, devraient soutenir une enquête pénale et, le cas échéant, la poursuite de Jammeh et d'autres individus responsables du massacre des migrants et d'autres crimes graves commis par son gouvernement.''

Ces révélations de la Commission Vérité confirment une enquête menée, en 2018, par les deux organisations internationales, mais dont les résultats n'avaient jamais été exposés publiquement ou racontés en une seule fois. Conseillère juridique de Trial international, Emeline Escafit déclare : ''Les témoignages devant la TRRC corroborent les conclusions du rapport publié en 2018 par Human rights watch et Trial international, basé sur des entretiens avec 30 anciens responsables gambiens. ''Maintenant que les informations que nous avions recueillies ont été confirmées, il est d'autant plus important que Jammeh soit appelé à faire face à ses responsabilités''. Et d'ajouter : ''Le temps est maintenant venu de rendre justice aux victimes et à leurs familles.'' ■

40 À 45 PERSONNES EXÉCUTÉES ET JETÉES DANS UN PUITS

Selon les témoignages, les corps de huit migrants ont été retrouvés, le 23 juillet, près de Ghanatown, juste à l'extérieur de Banjul. Décrivant l'état pitoyable dans lequel ils ont été retrouvés, Pa Amady Jallow, alors coordinateur de la cellule anti-criminalité, explique que : ''Lorsqu'il a rapporté cette information au chef de la police Ousman Sonko, ce dernier semblait ne pas être intéressé et a raccroché le téléphone à trois reprises, avant que son adjoint n'informe Jallow qu'il était transféré à la circulation avec effet immédiat''.

Dans son témoignage, Jallow a également déclaré avoir été informé des années plus tard par un autre officier de police que neuf autres Nigérians avaient été enterrés dans une fosse commune près de l'endroit où il avait vu les corps exposés. La TRRC a déclaré qu'elle avait l'intention d'effectuer des recherches sur ce site.

En juillet 2019, soulignent les organisations, trois anciens Junglers ont témoigné devant la TRRC qu'ils avaient, avec 12 autres Junglers, exécuté les migrants restants sur ordre de Jammeh. ''Ce sont ainsi entre 40 et 45 personnes qui ont été exécutées et jetées dans un puits dans la région sénégalaise de Casamance, près de Kanilai, le village natal de Jammeh''.

Selon plusieurs témoignages devant la TRRC, la responsabilité de l'ancien président gambien qui vit en Guinée Equatoriale, depuis son départ du pouvoir, est entièrement engagée, puisque les junglers étaient sous son contrôle direct. ''La TRRC, qui rendra son rapport en juillet 2021, est chargée d'identifier les présumés responsables et de recommander des poursuites à l'encontre des personnes qui portent la plus haute responsabilité dans les violations et abus des droits humains'.

Le gouvernement gambien devra ensuite décider de la suite à donner à ces recommandations''.

MANDAT DE DEPOT

20 jeunes manifestants dont 1 mineur ont été placés hier, sous mandat de dépôt par le juge du 8e cabinet. Il leur est reproché les délits de vol en réunion commis avec effraction, trouble à l'ordre public, participation à une manifestation non autorisée, entre autres. Ces jeunes ont été arrêtés, lors des pillages des magasins Auchan de Zac Mbao et Keur Massar.

Pour réclamer la libération du leader du parti Pastef/Les Patriotes, plusieurs Sénégalais avaient investi la rue, la semaine dernière. C'est au cours de ces échauffourées avec les forces de l'ordre que des manifestants ont saccagé plusieurs magasins Auchan à Dakar et dans d'autres localités du pays.

PORT AUTONOME DAKAR

Le Président du Conseil de la Fondation du Port autonome de Dakar Aboubacar Sédikh Béye a remis hier au ministre de la Santé et de l'Action sociale Abdoulaye Diouf Sarr un don de produits et matériels sanitaires, pour renforcer les capacités des autorités à faire face aux besoins prioritaires dans la gestion contre la Covid 19. Les matériels et produits sont constitués essentiellement de 2 appareils respiratoires, de 50 dispositifs de lavage des mains, de 20 000 masques, de 2000 gels hydro alcooliques, de 2000 sprays antiseptiques, de 750 essuie-tout et de 750 savons liquides. ''Cet important don qui survient après le milliard offert au gouvernement par le Port de Dakar a été possible grâce au fonds Covid collectés auprès des acteurs portuaires, qui sont les premiers partenaires du port, à qui je tiens à exprimer ma profonde et sincère reconnaissance. Avec les récentes orientations stratégiques annoncées par votre ministère dans la gestion de la crise, notamment le renforcement de la prise en charge des cas graves, nous espérons que cette modeste contribution, en particulier les appareils respiratoires remis ce jour, participera au renforcement du plateau technique et l'efficacité des centres de traitement des malades'', témoigne le président de la Fondation du PAD, Aboubacar Sédikh Bèye, dans un communiqué transmis hier, à EnQuête. Aujourd'hui, avec la virulente propagation de la seconde vague de la Covid-19, d'après lui, toutes les bonnes volontés de la nation ont ''l'obligation d'unir leurs forces'', aux côtés des pouvoirs publics, et poursuivre ''inlassablement'' ces efforts pour vaincre ce ''fléau meurtrier''.

PORT AUTONOME DAKAR (SUITE)



Pour sa part, le ministre de la Santé, Abdoulaye Diouf Sarr, a soutenu que ce don témoigne de la ''générosité'' de la Fondation du PAD et de leur volonté de répondre à l'appel du président de la République à toutes les composantes de la nation, dans le cadre de la riposte contre la seconde vague de la covid-19. ''Il répond à votre engagement dans le cadre de la Responsabilité sociétale d'entreprise dont vous faites montre monsieur le directeur général, depuis que vous êtes à la tête de cette importante société nationale à l'endroit des couches les plus vulnérables du pays. Si l'espoir est permis avec le vaccin, avec un niveau de vaccination à la date de ce 12 mars de 81 961 Sénégalais vaccinés qui nous permettra à termes d'avoir une forte immunité, nous devons encore accorder beaucoup d'importance aux cas graves et sévères. Le ministère de la Santé apprécie à sa juste valeur le don de la Fondation du Port autonome de Dakar. Un don qui sera judicieusement utilisé par les services sanitaires du pays'', dit-il.

ACCIDENT MORTEL SUR L'AUTOROUTE

Trois morts dont un enfant de 5 ans et 50 blessés



Illustration

La route a encore fait des morts, hier très tôt dans la matinée. Selon le ministre des Infrastructures, des Transports terrestres et du Désenclavement qui en a donné la nouvelle sur sa page Facebook. Selon Mansour Faye, il s'agit d'une collusion sur l'autoroute à péage à hauteur de Diamniadio entre un camion-citerne et un bus de transport en provenance de Dioude Diabbe, une localité du Fouta. Le bilan fait état de 3 morts dont deux femmes et un enfant de 5 ans et 59 blessés dont 8 graves et 51 légers.

Alerté l'escadron autoroute est allé faire les constats. Les éléments de la brigade nationale des sapeurs-pompiers sont intervenus promptement pour acheminer les blessés dans différents établissements sanitaires. Les morts ont été disséminés dans plusieurs morgues.

A signaler que le ministre a informé que des décisions appropriées seront prises une fois les causes connues. La gendarmerie a ouvert une enquête. ■

BBY BIGNONA

Les responsables de la mouvance présidentielle du département de Bignona regrettent les morts enregistrées, lors des manifestations ces derniers fours. Dans un communiqué transmis hier, à EnQuête, cette section de Benno Bokk Yaakaar (BBY) salue, à leur juste valeur, l'engagement entier et l'effort soutenu de tous les chefs religieux et coutumiers, les leaders d'opinions, la Société civile, les bonnes volontés de tous bords. Qui, selon eux, ''se sont investis dans la discrétion qui les caractérise et l'efficacité qui en résulte, pour le retour au calme et à un mieux vivre en commun sous la seule protection de l'Etat, unique et ultime garant de notre sécurité collective, celle personnelle de chacun de nous et de tous et, celle de nos biens''. ''S'inspirant surtout du puissant message de Macky Sall, Président de la République, qu'elle félicite et encourage très vivement, message livré avec hauteur et responsabilité, lors de son adresse à la nation de ce lundi 08 mars 2021, BBY du département de Bignona fait totalement sienne l'appel solennel lancé par ce dernier à la dynamique jeunesse de son pays qu'il dit, sans faux-fuyant, avoir comprise, un appel à l'apaisement, à la confiance, au calme et, à la nécessaire sinon impérieuse cohésion nationale'', rapporte la note.

POINT COVID-19

10 nouveaux décès dus à la Covid-19 ont été enregistrés, le jeudi 11 février, selon le bilan épidémiologique journalier du ministère de la Santé et de l'Action sociale. 198 personnes ont été testées positives, ce qui équivaut à un taux de positivité de 10,23%. Au nombre de ces cas, 121 sont issus de transmission communautaire et, 77 des cas contacts suivis par les structures sanitaires. Le Sénégal enregistre à ce jour, 36 569 cas qui ont été déclarés positifs dont 31 977 guéris, 951 décès et 3640 sous traitement. 15 756 personnes ont été vaccinées, ce qui porte le nombre de personnes ayant reçu le vaccin anti Covid-19 à 81 961.

THIERNO ALASSANE SALL

Aphone, depuis le début des évènements sanglants qui ont secoués le pays, avec une dizaine de morts, le président de la République des valeurs a fait une sortie au vitriol hier sur sa page Facebook. ''La faillite de nos institutions parait totale : un juge qui se dérobe par ses explications fantaisistes, un avocat traqué du fait de l'exercice de ses fonctions, mais à peine soutenu du bout de la robe par ses pairs. Les démocrates doivent certes s'indigner de la violence abjecte d'État. Ils doivent aussi se dresser face aux procédés de miliciens qui diffusent des listes de ''traites'' à abattre'', a écrit l'ancien ministre.

ENQUÊTE
Publications - Société éditrice
Mermoz Pyrotechnie
Villa N°23, 2e étage
Tél. : 33 825 07 31
E-mail : enquetejournal@yahoo.fr

Directeur Général :
Mahmoudou Wane
Directeur de publication :
Ibrahima Khalil Wade
Rédacteur en chef :
Gaston Coly
Secrétaire de la Rédaction :
Assane Mbaye
Grands Reporters :
Babacar Willane & Mahmoudou Wane
Chef de Desk Société :
Fatou Sy
Chef de Desk Sports :
Adama Coly
Chef de Desk Culture :
Bigué Bob

Rédaction :
Mor Amar, Louis Georges Diatta, Viviane Diatta, Mame Talla Diaw, Mariama Diémé, Aida Diène, Ousmane Laye Diop, Awa Faye, Cheikh Thiam, Habibatou Traoré, Habibatou Wagne
Correcteur :
Boubacar Ndiaye

Directeur artistique :
Fodé Baldé
Maquette :
Penda Aly Ngom Sène, Bollé Cissé

Service commercial :
enquete.commercial@gmail.com
Tél. : **33 868 47 17**
Impression : **AFRICA PRINT**

EnQuete N°2902:EnQuete 13/03/2021 01:52 Page3

MÉDIATION DE SERIGNE MOUNTAKHA MBACKE POUR LA PAIX

La mobilisation de M2D suspendue

Une délégation du Khalife général des mourides, Serigne Mountakha Mbacké a rendu visite, hier, aux membres du Mouvement de la Défense de la Démocratie (M2D), dans le but de restaurer la paix dans le pays. Ainsi, le rassemblement qui était prévu aujourd'hui est reporté.

BABACAR SY SEYE

C'est un grand pas pour un retour définitif de la paix. La forte mobilisation initiée par le Mouvement pour la Défense de la Démocratie (M2D) n'aura pas lieu, ce samedi. Elle est Officiellement suspendue, grâce à la médiation du Khalife général des mourides, Serigne Mountakha Mbacké. En effet, hier, une délégation dirigée par Serigne Bassirou Mbacké Porokhane a entrepris une discussion avec le M2D pour porter un message de paix. Au cours des discussions, elle a fait part de la préoccupation du khalife quant au retour de la paix sociale. ''Le Khalife a mal, à cause des événements sanglants de ces derniers jours. C'est pour cela, tel un bon père de famille, il tient beaucoup à résoudre cette crise qui secoue le pays'', a d'emblée déclaré l'émissaire de Serigne Mountakha Mbacké.



''Et c'est en tant que citoyen que je vous prie de mettre fin à cette querelle d'abord, avant de me parler de sa cause ou de vos maux. Si vous ne le faites pas, aucun de vos messages ne sera transmis au khalife'', a averti Serigne Bassirou Mbacké Porokhane. C'est ainsi que le M2D a accepté la demande de report de la manifestation qui était prévue aujourd'hui à Dakar et un peu partout au Sénégal et dans la Diaspora.

Les dix points de revendications du M2D

Mais le M2D a exprimé sa volonté à ses hôtes de porter auprès de Serigne Mountakha Mbacké son message par rapport à ses différents points de revendication qui sont au nombre de dix. Parmi ces points, ''Il y a quatre qui sont d'une urgence capitale'', précise Aliou Sané. En effet, la première revendication porte sur ''la libération immédiatement et sans condition tous les prisonniers politiques incarcérés et l'annulation de toutes les poursuites contre eux''. En second lieu, Aliou Sané et Cie exigent la mise en place une Commission nationale indépendante, inclusive et ouverte à la société civile, à l'opposition et aux leaders religieux, entre autres, pour évaluer les réparations et les indemnités à accorder aux familles des victimes et évaluer leur bonne exécution.

La troisième chose demandée au gouvernement est qu'il mette ''fin immédiatement au complot politico-judiciaire fomenté contre Ousmane Sonko et s'abstenir de toute nouvelle charge contre lui : restituer son immunité parlementaire''. Et le quatrième et dernier point considéré comme urgent est l'ouverture d'une enquête indépendante pour retrouver et traduire devant les juridictions nationales et/ou internationales ''tous ceux qui, dans les forces de l'ordre comme parmi les nervis et miliciens recrutés par le pouvoir, se sont rendus coupables de crimes dans les manifestations ainsi que leurs commanditaires''.

Le Mouvement pour la Défense de la démocratie demande aussi ''d'arrêter immédiatement la persécution des opposants, les menaces et intimidations, y compris par le biais des écoutes téléphoniques et des espionnages''. Il réclame également la restauration des droits des acteurs politiques ''illégalement déchus de leurs droits pour les empêcher de présenter leur candidature à des élections''.

Le gouvernement est aussi invité à s'engager publiquement à organiser les élections locales en 2021, les législatives en 2022 et la Présidentielle en 2024 dans des conditions libres, démocratiques et transparentes. Le Mouvement pour la Défense de la Démocratie ordonne également qu'il n'y ait plus de doute sur la question du troisième mandat. Il demande à Macky Sall de reconnaitre publiquement ''l'impossibilité constitutionnelle et morale à briguer un troisième mandat''.

L'avant dernier point de la M2D consiste à exiger l'audit de la gestion des secteurs sociaux stratégiques tels que l'hydraulique, notamment rurale, ainsi que la santé et l'éducation. Et enfin, il réclame ''l'arrêt immédiat de l'accaparement foncier et l'audit du patrimoine foncier national''.

Conscient que la guerre ne se fait qu'entre deux camps opposés, la délégation du khalife général des mourides s'adressera aussi au gouvernement. Elle prévient que si un camp refuse la médiation, elle portera cela la connaissance de tout le monde. ■

AFFAIRE SONKO- ADJI SARR

Ndongo Diop placé sous mandat de dépôt

On n'en a pas fini avec l'affaire Ousmane Sonko-Adji Sarr. Un membre du Pastef/Les patriotes a été placé sous mandat de dépôt.

Les choses se corsent pour Ndongo Diop. Le militant de la formation politique Pastef/Les patriotes a été mis sous mandat de dépôt, hier, un peu après 12 h. Une source proche du milieu judiciaire confie : ''Il a versé de chaudes larmes lorsque le juge lui a demandé de signer le procès-verbal. Il a marqué un temps d'arrêt qui a duré plus de cinq minutes, avant de signer. Il a beaucoup regretté les actes qu'il a posés.''

Ces actes, de l'avis du juge, sont entre autres : ''Appel à l'insurrection, à la marche sur le palais présidentiel pour déloger son locataire et diffusion de vidéos appelant à la résistance.'' L'autre élément qui a perdu Ndongo Diop est la géolocalisation faite sur son appareil cellulaire. Les résultats de cette géolocalisation exploités par la police scientifique, ont montré que le prévenu était à 500 m des locaux du tribunal de grande instance de Diourbel à 2 h 30 mn, le vendredi 5 mars 2021. Des sources proches du milieu judiciaire pensent que Ndongo Diop serait le commanditaire de l'incendie de la salle d'audience de ce tribunal qui a eu lieu dans la nuit du jeudi au vendredi derniers.

Son dossier a été confié au juge d'instruction du 1er cabinet du tribunal de grande instance de Diourbel.

S'agissant des personnes suspectées d'avoir participé à un saccage d'une partie des locaux de la station RFM Mbacké, elles ont été mises sous mandat de dépôt au niveau de la Maison d'arrêt et de correction de Diourbel. Elles sont poursuivies pour participation à une manifestation interdite, trouble à l'ordre public, acte de vandalisme et destruction de biens appartenant à autrui. ■

BOUCAR ALIOU DIALLO

POUR UNE SOMBRE HISTOIRE DE VENTE DE CHANVRE INDIEN

Boubacar Diallo taillade la main de Lamarana Ba qui risque l'amputation

Le juge du tribunal des flagrants délits de Dakar a condamné, hier, Boubacar Abass Diallo à 2 ans de prison dont 6 mois ferme. Au cours d'une bagarre, il a tailladé la main du nommé Lamarana Ba. Qui risque de se faire amputer une partie du bras

MAGUETTE NDAO

Alors qu'il purge actuellement une peine de six mois ferme de prison pour vol, Boubacar Abass Diallo a été attrait, hier, pour comparaître de nouveau à la barre du tribunal des flagrants délits de Dakar. Cette fois-ci, il est poursuivi pour coups et blessures volontaires avec préméditation ayant entraîné une ITT de 45 jours et vol avec effraction. Le montant du préjudice du vol s'élève à 1 million 200 mille francs CFA.

Même si le prévenu, qui est né en 2001, évoque l'excuse de provocation pour se dédouaner, il résulte des débats d'audience qu'il a sectionné les nerfs et les tendons du bras du plaignant Lamarana Ba. Ce dernier risque de se faire amputer une partie de ce membre.

Sur l'origine de leur altercation, le prévenu, mécanicien de son état, raconte que la partie civile et son apprenti, des trafiquants de drogue, ont l'habitude d'écouler leur produit prohibé, à la devanture de son atelier mécanique. A l'en croire, à plusieurs reprises, il les a sommés d'aller mener leur activité délictueuse, ailleurs, mais ceux-ci ont refusé. «A chaque fois, c'est à cet endroit qu'ils commercialisent du chanvre indien. Lorsque les agents font une descente, ils prennent la fuite», a déclaré le prévenu. Qui a reconnu avoir blessé le plaignant, avec un tesson de bouteille. Ensuite, il a juré au parloir qu'il était lucide au moment des faits, même s'il avoue être un usager de l'herbe verte, malgré le fait qu'il interdise qu'on le commercialise près de son atelier.

Ensuite, sur le chef de vol avec effraction qui lui est imputé, le prévenu Boubacar Abass Diallo a plaidé non coupable.

Folie meurtrière

Ses allégations ont été balayées d'un revers de main par le plaignant. Plâtre au bras gauche, Lamarana a retracé les événements : «Il avait une altercation avec mon apprenti. Après l'avoir molesté, il s'en est pris à moi». Selon le plaignant, il a dû prendre la fuite pour éviter les foudres de son vis-à-vis qui était déterminé à en découdre avec lui. «Il m'a poursuivi dans une chambre où je m'étais réfugié. Là, il m'a asséné un coup de tesson à la nuque, avant de me taillader la main gauche».

Poursuivant son récit glaçant, il a révélé que le prévenu, comme possédé par le diable, est ensuite allé fracasser la porte de sa chambre, saccagé ses biens et pris ses habits et le montant d'1 million 200 mille francs CFA. Pour prouver cette accusation, il a allégué que ce sont des personnes présentes qui lui ont rapporté les faits.

Pour réparation du préjudice causé à son client, Me Cayossi a demandé pour le compte de celui-ci la somme de 2 millions de francs CFA. «Les coups et blessures volontaires avec préméditation sont avérés. Il avait reconnu s'être introduit dans cette chambre et des voisins ont confirmé l'avoir vu y entrer. Il a tout saccagé et je vous verse les photos. Il faut le retenir dans les liens de la détention», a plaidé l'avocat.

Quant au représentant du ministère public, il a requis à charge et à décharge. En effet, le maître des poursuites, après avoir demandé la relaxe au bénéfice du doute du prévenu pour le chef de vol avec violence, a requis deux ans de prison dont 6 mois ferme contre celui-ci pour coups et blessures volontaires avec préméditation.

A la suite du réquisitoire du substitut du procureur de la République, le prévenu a supplié le tribunal de réduire la peine. «Je vous supplie de réduire la peine, puisque si je dois purger la sentence requise par le parquet, ça sera une peine de trop sur la condamnation que je subis actuellement».

Finalement, le tribunal, après avoir relaxé Boubacar Abass Diallo du chef de vol avec effraction, l'a condamné à 2 ans de prison dont 6 mois ferme, pour le délit de coups et blessures volontaires avec préméditation. Il est contraint de payer à la partie civile la somme de 2 millions de francs CFA pour le préjudice. La contrainte par corps a été fixée au maximum. ■

EnQuete N°2902:EnQuete 13/03/2021 01:52 Page4

MIS AUX ARRÊTS DE RIGUEUR, DEPUIS HIER

Le sort du Capitaine Touré scellé dans 45 jours

Le Capitaine Oumar Touré a passé hier sa première nuit d'arrêts de rigueur, à la Légion de la gendarmerie d'intervention de Mbao. Au cours des 45 prochains jours, une équipe d'enquêteurs, sous la supervision du Haut Commandant de la gendarmerie nationale et directeur de la justice militaire, va l'entendre, avant qu'une décision finale soit prise le concernant.

CHEIKH THIAM

Comme promis, le Capitaine Oumar Touré s'est rendu, hier, à la section de recherches de la gendarmerie de Colobane. Après avoir informé la hiérarchie, ordre a été donné aux hommes du Chef d'Escadron Abdou Mbengue de l'amener sous bonne escorte, mais très soft, pour ne pas éveiller les soupçons, à la Légion de la gendarmerie d'intervention de Mbao. Sur place, il a été placé sine die en arrêt de rigueur, comme le stipule les lois et rigueurs des hommes en bleu, pour une durée de 45 jours. Ce laps de temps permettra à la hiérarchie de la grande maréchaussée de sceller le sort de l'officier de police judiciaire.

Selon nos informations, cette opération va être supervisée par le Haut Commandant de la gendarmerie nationale, Directeur de la justice militaire, le Général de Division Jean-Baptiste Tine, avec le soutien des autres gradés de la gendarmerie.

Le Capitaine Touré devra répondre à toutes les questions qui lui seront posées par un jury expert sur la question. Nos sources n'ont pas voulu nous dire le nombre de personnes qui vont composer ce jury, vu qu'il peut changer, selon le degré des délits dont on accuse un homme de tenue. Après ces auditions, le dernier mot reviendra aux hautes autorités de la gendarmerie. L'on nous signale qu'il est tôt de dire avec exactitude ce qui l'attend, vu que, depuis le début de cette affaire, il ne s'est pas adressé à sa tutelle, mais plutôt aux médias. Une chose qui n'est pas conforme aux statuts et règlements de la gendarmerie.

''Il ne s'agit pas ici d'une chose qu'on peut vous dire avec exactitude. Il faut que l'enquête puisse être entamée, pour pouvoir avancer des hypothèses. Par exemple, s'il décide de se taire, ce ne sera pas la même chose, quand il va parler. Une enquête rigoureuse sera faite. Il se peut que même qu'on écoute ses supérieurs, pour savoir si, oui ou non, il a une moralité douteuse. Il est hors de question qu'on lèse quelqu'un ou qu'on libère un fautif. Cette enquête va prendre tout son temps. D'ailleurs, c'est à cause de cela que 45 jours ont été prévus. Rien ne va être laissé au hasard. C'est une affaire sérieuse et la carrière de quelqu'un y dépend. Donc, la sanction se fera en cas de culpabilité, sans état d'âme. Mais, on va l'écouter, en lui donnant la parole'', confie une de nos sources.



Les sanctions pour les militaires en délais de rigueur

La Loi N°2008-493 du 26 mai 2008, dans son article 3, renseigne que les sanctions disciplinaires applicables aux militaires sont réparties en trois groupes. Les sanctions du premier groupe sont : l'avertissement, la consigne, la réprimande, le blâme, les arrêts, le blâme du ministre. Les sanctions du deuxième groupe sont l'exclusion temporaire de fonctions pour une durée maximale de cinq jours privative de toute rémunération, l'abaissement temporaire d'échelon, la radiation du tableau d'avancement. Les sanctions du troisième groupe sont : le retrait d'emploi, défini par les dispositions de l'article L.4138-15, la radiation des cadres ou la résiliation du contrat.

''Les sanctions disciplinaires ne peuvent se cumuler entre elles, à l'exception des arrêts qui peuvent être appliqués dans l'attente du prononcé de l'une des sanctions des deuxième et troisième groupes qu'il est envisagé d'infliger. En cas de nécessité, les arrêts et les consignes sont prononcés avec effet immédiat. Les arrêts avec effet immédiat peuvent être assortis d'une période d'isolement. Les conditions d'application du présent article font l'objet d'un décret en Conseil d'Etat'', renseignent nos interlocuteurs.

Ce que risquait le Capitaine, s'il ne s'était pas présenté, dans un délai de 6 jours

Ayant déserté son bureau, depuis plusieurs jours, le capitaine Oumar Touré n'a toujours pas déposé sa lettre de démission sur la table du boss de la Section de recherches, le chef d'escadron Abdou Mbengue. Selon nos informations, pour pouvoir démissionner des rangs de la gendarmerie, il faut au moins faire dix ans de service. Ce qui n'est pas le cas pour le capitaine Touré qui est adjoint d'officier de police judiciaire (OPJ) à la Section de recherches de la gendarmerie de Colobane.

Nos interlocuteurs disent ignorer les raisons profondes des velléités de démission de l'officier, publiquement déclarées. Mais, ils pensent savoir que la pression qu'il subit au quotidien pourrait être un motif. ''Il n'a pas encore remis sa lettre de démission, depuis lors. Donc, l'on peut dire que tous les actes qu'il est en train de poser sont contraires à son statut de militaire. Il est toujours considéré comme un gendarme, pour ne pas dire élément de la Section de recherches. Il est considéré comme un absent. Maintenant, au cas où il dépose sa démission, ce sera à l'autorité de décider de la suite à prendre'', avait souligné une de nos sources. Pour qui les arguments avancés par le capitaine Touré, concernant une insécurité sur sa personne, ne tiennent pas la route, car avec sa famille, il loge dans le camp de la gendarmerie.

Un endroit qui est hyper sécurisé, confie-t-on. ''En ce moment, on considère qu'il est en position irrégulière, dans le jargon militaire. Devant les statuts de la gendarmerie, il est considéré comme un absent, au moment où je vous parle. Mais au bout de 6 jours, s'il ne rejoint pas les rangs, il sera recherché et arrêté manu militari et acheminé dans les locaux de la gendarmerie, là où il était, par des éléments de la grande maréchaussée. Par la suite, une procédure sera déclenchée contre lui. Mais tant qu'il n'a pas encore fait 6 jours, on ne peut pas l'interpeller. Mais au bout de ces jours, il le sera. En ce moment, il est considéré comme un absent'', renseignaient plusieurs sources.

Ainsi, dans les rangs, beaucoup pensent qu'il ne supporte pas la forte pression liée à la charge d'officier de la Section de recherches. Toutefois, nos interlocuteurs sont d'avis que seul le capitaine Touré sera à même de dire avec exactitude les raisons pour lesquelles il a agi de la sorte, car, à leurs yeux, rien ne peut l'expliquer.

Fuites sur le procès-verbal et persécutions

Dans cette affaire, il faut rappeler que le capitaine Oumar Touré était en charge de l'enquête, dans l'affaire opposant Adji Sarr à Ousmane Sonko. Le 7 mars dernier, il a annoncé sa démission de la gendarmerie. ''Je transmets, aujourd'hui, ma démission au président de la République du Sénégal, par voie hiérarchique, en renonçant volontairement et d'une manière absolue aux prérogatives attachées à mon grade'', lit-on dans la lettre qu'il a rendue publique.

L'officier de la gendarmerie y déclare qu'il pose cet acte dans le souci de préserver sa sécurité et celle de sa famille. Car, dit-il, depuis la fuite du procès-verbal de l'enquête qu'il a menée avec ses collègues, il est suivi par des individus qui seraient des éléments de la Direction nationale du renseignement sénégalais. ''Pour une affaire privée, j'ai été plutôt très surpris par cette mesure… J'ai ainsi saisi ma hiérarchie par correspondance, en date du 3 mars 2021, de mes craintes pour ma sécurité et celle de ma famille'', dit-il dans sa lettre.

Mais, soutient-il, aucune mesure n'a été prise et ces individus ont continué de suivre ses déplacements, allant jusqu'à mettre sur écoute ses communications, en anticipant ses faits et gestes. ''Ce qui constitue une violation de mes droits constitutionnels. Tout cela parce que je suis soupçonné, à tort, d'être à la solde d'un opposant que je n'ai rencontré que le jour de la remise de sa première convocation dont j'étais porteur, donc en faisant mon travail conformément aux ordres de mes chefs'', s'est-il plaint.

Il ajoutait : ''Il est vrai que je suis astreint au droit de réserve. Toutefois, lorsque l'Etat n'applique pas la réciprocité en respectant ses engagements envers moi, en mettant en danger ma vie et celle de ma famille, je suis en droit de dénoncer et de prendre les Sénégalais à témoin. Je tiens à informer la communauté nationale et internationale que tout ce qui m'arrivera à moi ou à un membre de ma famille sera de la responsabilité exclusive de l'Etat du Sénégal et de la gendarmerie nationale qui n'a rien fait pour faire cesser la violation de mes droits.''

Pour démontrer sa bonne foi dans le traitement de cette affaire, le capitaine Touré a défié quiconque de produire la preuve matérielle de son contact avec le député Ousmane Sonko, hormis pour le motif cité plus haut. ''Rien ne justifie qu'on me surveille comme un vulgaire criminel, en tant qu'officier public. Si un officier de gendarmerie peut subir une telle discrimination pour faire plaisir à un individu, je me demande comment le Sénégalais lambda sera traité. Je préfère la faim avec la conscience tranquille que l'opulence en perdant mon sommeil et ma sécurité. Toute ma vie, je me suis battu contre l'injustice et maintenant, c'est moi qui en fait l'objet'', se plaignait-il.

Cette fois-ci, il aura des oreilles attentives et aura le loisir d'étayer ses accusations. ■

AAO N° 001/2021/DFC/MCDP Relatif à
L'Acquisition de Denrées Alimentaires (Riz, Sucre)

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le Journal Quotidien «Enquête» du Mercredi 30 Décembre 2020.

2. La Commune de Dakar-Plateau a obtenu dans le cadre du budget des fonds, afin de financer des acquisitions et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché de Fourniture de Denrées Alimentaires (Riz, Sucre) N° 001/2021/DFC/MCDP.

3. La Commune de Dakar-Plateau sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir les Denrées Alimentaires suivantes : Riz, Sucre réparties en deux lots pouvant être attribués séparément ; Lot(01) Riz parfumé brisé 200T, Lot (02) Sucre raffiné local en morceaux 10T. Le délai de livraison pour chacun des lots est de 10jrs à partir de la date de notification du contrat.

4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de Monsieur Seydou KAMARA et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après Commune de Dakar-Plateau sise à l'Avenue Faidherbe x Raffenel, pièce n° 102 de 09h à 18 h. Tel : 33 849 81 81

6. Les exigences en matière de qualification

- Etre une personne physique ou morale spécialisée dans l'achat et la vente de denrées alimentaires,
- Le Candidat devra fournir un bilan dument certifié par un expert agréé par l'ONECCA ou un organisme assimilé pour les trois derniers exercices (2018, 2019, 2020) pour le lot 1 et (2018, 2019,2020) pour le lot 2.
- Avoir un minimum de chiffres d'affaires annuel moyen des activités de vente au cours des trois dernières années (2018, 2019,2020) égal à 150 000 000 FRS pour le lot1 et 15 000 000 FRS pour le lot2

Capacité technique et expérience

Pour chaque lot, Le Candidat doit prouver, documentation à l'appui qu'il satisfait aux exigences de capacité technique ci-après :

- Disposer d'un magasin de stockage
- Disposer de véhicules adaptés (camion de 8m3 au moins) pour l'acheminement des denrées
- Disposer de manœuvres (05 au moins) pour le dépotage

Le Candidat doit prouver, documentation à l'appui, qu'il satisfait aux exigences d'expérience ci-après :

- Avoir réalisé avec succès, au moins (02) marchés de nature similaire durant les cinq dernières années (2016, 2017, 2018, 2019, 2020) .
- Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-après Commune de Dakar-Plateau contre un paiement7 non remboursable de 30 000FRS. La méthode de paiement sera en espèces ou en chèque à l'ordre du Receveur Percepteur de Dakar-Plateau. Le document d'Appel d'offres sera adressé par courrier.

8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après Commune de Dakar-Plateau sise à l'Avenue Faidherbe x Raffenel au plus tard le13 Avril 2021 à 15h 30mn

9. Une garantie de soumission est exigée pour chaque lot, lot1 (Riz brisé parfumé sac de 25kg 200T) : 2000 000 FCFA, lot2 (Sucre Raffiné local en morceaux 10T) : 500 000 FCFA, ces cautions demeureront valides pendant un délai de 118j à compter de la date de l'ouverture des plis.

10. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après Commune de Dakar-Plateau le13 Avril 2021 à 15h 30mn Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90jrs à compter de la date limite de soumission.

LE MAIRE: Alioune NDOYE

EnQuete N°2902:EnQuete 13/03/2021 01:52 Page5

ARRETS DE RIGUEUR POUR CAPT OUMAR TOURÉ

Les non-dits d'une affaire

Avant de claquer la porte de la Gendarmerie, le Capitaine Seydina Oumar Touré a informé, en bonne et due forme, sa hiérarchie d'une filature dont il fait l'objet et de ses craintes pour sa sécurité et celle de sa famille.



AMADOU FALL

L'affaire du Capitaine Oumar Touré a-t-elle révélé tous ses secrets ? On serait tenté de croire le contraire. Selon des sources, avant de claquer la porte, l'officier de la Gendarmerie avait informé en bonne et due forme sa hiérarchie de la filature dont il aurait fait l'objet. Ce, depuis le 3 février dernier. Il craignait déjà pour sa sécurité et celle de sa famille, insistent nos sources. Dès réception du compte rendu du capitaine Oumar Touré, le Commandant de la Section de recherches, Abdou Mbengue, a informé son supérieur.

Malgré ces informations, le Capitaine n'avait pas remarqué un arrêt de la filature. Il continuait d'être épié dans tout ce qu'il fait par des éléments non identifiés. Ne pouvant plus supporter cette traque qu'il pense injustifiée, il s'en est alors ouvert à plusieurs amis qui l'ont déconseillé de claquer la porte. Mais apparemment, son dégoût était plus fort que beaucoup ne le craignaient. Finalement, le 7 mars, il publie sa fameuse lettre dans laquelle il prend à témoin l'opinion publique nationale et internationale, et tout ce qui s'en est suivi.

Il ressort de ce qui précède que le Capitaine Touré a bien respecté la procédure bien en vigueur dans l'armée. Laquelle procédure prévoit qu'en cas de difficulté, le militaire doit automatiquement s'en ouvrir à son supérieur direct qui doit remonter l'information.

Agneau du sacrifice

Officier jugé exemplaire, le Capitaine Oumar Touré informait dans sa lettre qu'on lui reprochait d'être à l'origine des fuites dans les procès-verbaux. Pourtant, selon certaines informations, il n'était pas l'enquêteur principal dans ce dossier Adji Sarr/Ousmane Sonko. Pourquoi les fuites lui seraient-il imputées sans preuves matérielles ? Le Capitaine serait-il en passe d'être l'agneau du sacrifice ? L'enquête va peut-être permettre de lever certaines zones d'ombres.

Depuis hier, le Capitaine Oumar Touré a été arrêté et conduit à la LGI de Mbao où il doit purger une peine de 45 jours d'arrêt de rigueur, pour avoir abandonné son poste. Comme il l'avait annoncé, le Capitaine s'est rendu de son plein gré à la Section de recherches, pour être à la disposition de ses supérieurs.

Le soutien des promotionnaires

Dans cette dure épreuve qu'il est en train de subir, le Capitaine peut compter le soutien de ses camarades de promotion à faculté de Droit, qui ont publié une tribune pour lui témoigner toute leur solidarité. A ses détracteurs, les camarades de promo rétorquent : ''Beaucoup de personnes qui insultent le Capitaine Touré, à tort et à travers, notamment sur les réseaux sociaux, n'ont pas eu la brillante carrière qui est la sienne. Seydina Oumar TOURE est l'un des meilleurs de sa génération. Voici un homme qui n'a jamais connu de redoublement de sa vie et a toujours fait partie des meilleurs durant tout son cursus scolaire, académique et même durant sa rigoureuse formation à l'Ecole des Officiers de la Gendarmerie Nationale (EOGEN)''.

Après un Baccalauréat avec la mention Bien, Oumar Touré a fait un passage couronné de succès à la faculté des sciences juridiques et politiques de l'Université Cheikh Anta Diop. Il fait partie, selon ses camarades, des rares étudiants de la FSJP de l'UCAD à réaliser la traversée (réussite systématique de toutes ses années académiques), avec un cumul de son master avec l'âpre formation de l'EOGEN. ''Depuis son affectation à la Section Recherche de la Gendarmerie Nationale, le Capitaine Oumar TOURE a eu à rédiger et/ou corriger au minimum 1500 procès-verbaux d'enquête. A ce titre, il a diligenté plusieurs gros dossiers avec brio et qui ont été couronnés par des résultats probants lui aillant valu le satisfecit de ses supérieurs hiérarchiques''.

Aussi, ont-ils tenu à relever, même dans cette période où sa carrière traverse quelques zones de turbulence, sa corporation continue de lui vouer un grand respect. ''En effet, notent-ils avec fierté, dans le communiqué de la Gendarmerie Nationale du 11 mars 2021, le corps d'élite porte à la connaissance de l'opinion nationale comme internationale que 'l'officier Capitaine Touré est connu jusque-là pour sa bonne manière de servir'. N'est-ce pas là une preuve des nombreuses qualités du Capitaine Touré ?''. Et d'ajouter : ''Face à cette campagne de diabolisation, fomentée par des nullards, des ignares, des incultes ou des personnes de mauvaise foi, rétablir la vérité s'avère plus que nécessaire… Le Sénégal perdrait à ce que cette denrée rare ne soit pas préservée et valorisée''.

Au cas où des sanctions devraient être infligées à Seydina Oumar Touré, la promotion plaide en faveur d'une clémence, car, arguent-ils, le passif vierge du Capitaine au sein de ce corps d'élite constitue la preuve parfaite d'une circonstance atténuante. ■

MANIFESTATIONS

L'appel au calme du réseau Siggil Dijiguene

Après les évènements qui ont secoué le Sénégal, à la suite de l'affaire Sonko-Adji Sarr, le comité des femmes leaders pour la paix, la démocratie, le respect des institutions et l'Etat de droit, a lancé un appel au calme à l'endroit des Sénégalais.



GRACE LECKABA (STAGIAIRE)

C'est au cours d'une conférence de presse, au siège du réseau ''Siggil Djiguene'', que les femmes leaders pour la paix ont fait un appel à l'endroit de nation sénégalaise, à la suite des récentes manifestations violentes qui ont opposé les forces de défense nationale aux manifestants et, ont donné lieu à des scènes de destruction de biens publics et privés. La présidente du réseau ''Siggil Djiguene, Safietou Diop, a commencé par présenter ses condoléances aux familles des personnes décédées et a, par la même occasion, souhaité un prompt rétablissement aux blessés, tout en compatissant pour les personnes qui ont perdu des biens, lors de ces conflits.

Par ailleurs, la présidente des femmes leaders pour la paix a salué le retour au calme et a encouragé toutes les parties concernées à la recherche de pistes de solutions. ''Le comité des femmes leaders pour la paix, la démocratie, le respect des institutions et l'Etat de droit salue les efforts collectifs de toutes les forces vives de la nation pour un retour rapide à la paix, afin de préserver la stabilité et la cohésion sociale. Et, nous encourageons l'ensemble des acteurs mobilisés à tous les niveaux de la société, dans la recherche de solutions concertées''.

Le comité a également profité de cette occasion pour exhorter les leaders des mouvements politiques et/ou de la société civile à plus de responsabilités, dans les prochaines manifestations prévues. ''Le comité des femmes leaders pour la paix rappelle l'impératif de poursuivre une concertation soutenue et, par conséquent, en appelle à tous les acteurs à plus de responsabilité, notamment pour la manifestation prévue, le samedi 13 mars 2021 (Ndlr : la manifestation a été annulée), à garder en bandoulière, la nécessité du maintien et du renforcement des acquis de ces derniers jours''. Et a ajouté que ''le comité réitère sa détermination à poursuivre cette dynamique de paix et d'apaisement de la situation actuelle en étroite collaboration avec toutes les forces vives de la nation''.

Dans le même élan, la première citoyenne de Dakar, Soham El Wardini a évoqué sa souffrance, suite aux récents évènements qui ont secoués sa ville et l'ensemble du pays. ''Comme tous les Sénégalais, j'ai vécu avec une grande peine les manifestations de la semaine dernière marquées par des scènes de violences inouïes. En ma qualité de mairesse de la ville, les images de destruction de bâtiments publics et de pillage de commerces m'ont fortement marqué. Rien ne peut justifier ces actes inqualifiables'', déclare-t-elle.

D'après elle, ces manifestations doivent interpeller toute la nation sénégalaise. ''En tant que mère de famille, je suis meurtrie par la mort d'une dizaine de jeunes. Je partage la douleur des parents qui ont perdu un enfant et je tiens à présenter mes condoléances attristées aux familles des victimes. Je souhaite également un prompt rétablissement aux blessés'', exprime-t-elle. Et d'ajouter : ''si je prends la parole pour me joindre à votre initiative, c'est d'abord pour dire que ces évènements douloureux nous interpellent tous, Etat, collectivités territoriales, partis politiques et familles. Nous devons être plus attentifs aux aspirations des jeunes, les aider à saisir les opportunités du temps présent et leur offrir des perspectives pour un avenir meilleur''.

La maire de Dakar, profitant de cette occasion, s'est adressée à la jeunesse sénégalaise, et affirme qu'elle comprend leur ''désarroi et leur angoisse''. ''Mais, je leur demande de ne pas céder au désespoir. Je les appelle au calme et à renoncer à la violence. Je voudrais vous inviter à consolider la paix. Tous ensemble, nous devons faire confiance au génie de notre peuple et aux ressorts sur lesquels notre nation s'est toujours appuyée pour surmonter les épreuves et reprendre sa marche résolue vers le développement'', lance-t-elle. ■

EnQuete N°2902:EnQuete 13/03/2021 01:52 Page6

PANDEMIE ET ENDETTEMENT INSOUTENALE DE L'AFRIQUE

La dette de la peur

L'heure est venue pour l'Afrique, d'avoir un mécanisme africain de stabilisation de la dette permettant aux pays du continent de mutualiser leurs fonds, d'éviter les débordements, selon le Président de la Banque africaine de développement (Bad). Dr Akinwumi A. Adesina, qui intervenait, hier, lors du lancement du rapport sur les Perspectives économiques en Afrique 2021. Cette dette inquiète tous les acteurs de la finance africaine.

MARIAMA DIEME

Le montant de la dette africaine est devenu ''insoutenable'', d'après le Président de la Banque africaine de développement (Bad). Il a atteint 70 à 75% du Produit intérieur brut (Pib) africain. ''Il faut également parler de la structure de cette dette, de la dette envers les institutions commerciales, de tous ces créanciers privés qui ne peuvent pas revendre des titres de dettes. C'est très inquiétant. (…) On ne peut pas aller plus vite, à moins d'alléger la dette. A chaque fois qu'il y a un nouveau défi pour l'Afrique, nous n'avançons pas. L'heure est venue d'avoir un mécanisme africain de stabilisation de la dette permettant aux pays africains de mutualiser leurs fonds, d'éviter les débordements. Et cela, sera encore plus important avec la Zone de libre-échange continental africain (Zlecaf). Pour que nous puissions éviter qu'il y ait un effondrement dans l'avenir, il est important d'avoir ce mécanisme africain de stabilisation pour compléter les efforts'', soutient Dr Akinwumi A. Adesina, qui intervenait hier, lors du lancement du rapport sur les Perspectives économiques en Afrique 2021.



Dr Akinwumi A. Adesina (Bad)

Le patron de la Bad estime que l'initiative du G20 pour une suspension de la dette est un cadre ''intéressant''. En plus, les banques multilatérales de développement, le Fonds monétaire international (Fmi), la Banque mondiale, également, ont fait pression sur le G20. Ce qui permettrait, d'après lui, de reporter les remboursements. Mais, les obligations ne disparaissent pas. ''Il faudrait proroger au-delà de juin, à 2 ou 3 ans les délais de paiement. Parce que nous n'allons pas nous en sortir, avant deux à trois ans. Nous parlons de problèmes structurels. Le G20, dans son initiative, comme pour le Cadre conjoint de gestion de la dette, voudrait intégrer la dette commerciale. Mais, cela ne va pas apporter une solution stable. On a la Chine, d'autres créanciers officiels. Une grande partie de la dette africaine est chinoise. C'est certes positif de rassembler tout cela, mais, le défi, c'est les agences de notation qui vont nous rétrograder. Dans ce type de situations, il n'y a pas de motivation à avoir cette suspension de la dette. Ce qui me donne espoir, c'est l'initiative du Fmi. Cela va permettre de stabiliser les réserves de devises des pays, pour stabiliser le change et permettre aux pays d'aller plus loin'', relève M. Adesina.

Arriver à un système de gestion de la dette à l'international

Pour l'économiste américain et professeur à l'université de Columbia, Pr Joseph E. Stiglitz, il faut arriver à un système de gestion de la dette au niveau international. Car, il souligne que tout pays a une loi sur les faillites, mais, il n'y a pas de loi sur la faillite de la dette internationale entre les pays. ''Donc, il n'y a pas de moyens de gérer de manière systématique cette dette. Lorsqu'il y a trop de dette, c'est un problème pour les créanciers, mais également, pour ceux qui se sont endettés. On parle toujours de celui qui est endetté, mais le créancier doit être l'expert en gestion des risques. L'endetté a besoin d'argent et le créancier fournit l'argent en comprenant pourquoi, il faut donner cet argent. Nous avions recommandé la création d'un cadre pour y arriver. Et l'Assemblée générale des Nations unies, en 2014, avait accepté l'idée'', note-t-il.

En 2015, rappelle l'économiste américain, la majorité de l'Assemblée générale avait accepté une série de principes pour guider la restructuration de la dette. Malheureusement, 6 pays qui étaient de grands créanciers, avaient refusé ces principes. ''Et voilà, 5 ou 6 ans après qu'il n'existe toujours pas de mécanisme international de gestion de la dette mondiale. C'est pourquoi, c'est une inquiétude. Au printemps de 2020, on ne savait pas quelle serait la durée de la pandémie. Les Etats Unis pensaient que tout serait résolu au mois de juin. Mais, cela fait déjà une année. Personne ne comprenait réellement quelle était la profondeur de cette pandémie. On se disait que si c'était quelques mois, alors, un moratoire de la dette suffirait. Mais, nous avons désormais, une année et les dégâts économiques ont été importants. Alors, un moratoire de la dette ne suffirait pas. Il faudrait une restructuration de la dette. Tout cela devrait être une priorité internationale de sortir du moratoire et de passer à une restructuration de la dette'', renchérit-il.

Le deuxième problème, signale le Pr Stiglitz, c'est qu'avec le moratoire de la dette, au début, ils parlaient de créanciers officiels, avec des gouvernements qui prêtent aux autres gouvernements. Or, le Secteur privé détient une grande partie de la dette. D'après lui, un moratoire des gouvernements ''ne suffira pas''. ''Il faudra un moratoire plus généralisé. Les gouvernements ne voudraient pas avoir une restructuration, un moratoire et que l'argent puisse aller dans les poches du Secteur privé. Notre objectif étant d'aider les pays en développement, d'aider l'Afrique et de ne pas aider les banques privées. Donc, nous parlons d'une généralisation du moratoire. Malheureusement, le Secteur privé n'a pas bien coopéré. Il n'a pas rejoint l'initiative de stabilité de la dette d'une manière plus efficace. Ils étaient tellement récalcitrants sur la dette d'Amérique latine'', déplore-t-il.

C'est pourquoi, l'économiste américain note que certains d'entre eux exhortent les gouvernements des pays créanciers de prendre des mesures pour aider le Secteur privé à regarder la réalité en face. ''Si des évènements imprévus arrivent, il faut restructurer les contrats. On ne peut pas forcer les gens à appliquer des contrats dans lesquels, il y a aucune notion concevable d'une pandémie qui pourrait arriver'', poursuit le Pr Joseph E. Stiglitz.

Les Droits de tirages spéciaux, la solution pour l'Afrique

Face aux risques de surendettement des pays africains, l'économiste américain a, par ailleurs, soutenu que les Droits de tirages spéciaux (Dts) peuvent être une alternative. ''Il y a des réserves importantes de Droits de tirages spéciaux, plus de 500 milliards de la Banque mondiale, qui seront très importants pour aider les pays africains à avoir l'espace budgétaire dont ils ont besoin pour relancer leurs économies. C'est absolument essentiel. Cet argent devrait être utilisé pour rembourser la dette, qui doit être restructurée. Ce qu'il faut faire avec la dette, c'est une restructuration complète, profonde et rapide'', indique le Pr Joseph E Stiglitz.

L'autre initiative qui est importante, d'après lui, concernant les Dts et le Fmi y travaille actuellement, c'est les 650 milliards à attribuer aux pays en fonction de leurs quotas au Fmi. ''Malheureusement, une très grande proportion va aux pays comme les Etats-Unis qui n'ont pas besoin de cet argent. Le Fmi travaille sur un fonds fiduciaire qui va recycler certains de ces Dts, sur une autre formule pour les reverser aux pays qui en ont largement besoin, comme ceux de l'Afrique. J'espère que les pays africains participeront à l'élaboration de cette formule pour qu'ils puissent obtenir l'espace budgétaire dont ils auront besoin pour relancer leurs économies. Lorsque les pays se mettent ensemble, ils obtiennent des ressources à des taux plus faibles, lorsqu'ils agissent séparément. Cela fait partie des principes des banques multilatérales. Il y a une incitation réelle, un intérêt commun à ce que les pays se mettent ensemble pour essayer de créer un mécanisme de facilitation de telle sorte que si un pays se trouvait dans l'impasse, les autres pays pourraient l'aider'', suggère le Professeur de l'université de Columbia.

"Le coût d'inaction sera important et beaucoup plus coûteux"

Présentant les points clés du rapport, l'économiste en chef de la Bad a informé que la croissance globale estimée, en 2020, par la Bad est ''révisée à la baisse''. Cependant, la révision pour 2021 semble être ''beaucoup plus optimiste''. ''Mais, c'est un effet mécanique à cause d'effets de base. Cette nouvelle normalité de la croissance place la question du surendettement à l'avant du débat sur la politique. L'année dernière, le défaut souverain de la Zambie a fait planer une ombre sur d'autres dettes. Cette année, si nous nous retrouvons dans un scénario de croissance très faible pendant un certain temps, la viabilité de la dette deviendra une question imminente. Le coût d'inaction sera important et beaucoup plus coûteux que si la situation est prise en main très tôt. Si nous laissons le marché des capitaux dans ces situations anormales, l'allocation et les flux de capitaux seront chaotiques'', rapporte Dr Rabah Arezki.

Pour éviter de perdre une décennie pour le continent, l'économiste de la Banque africaine pense qu'il est ''important'' d'aider les pays à éviter une résolution de la ''dette désordonnée'', de maintenir leur accès au marché des capitaux, pour financer les besoins de développement et relancer la croissance. ''Il faut plus de mobilisation des fonds, de l'épargne, de l'investissement, en réparant le système financier. Du côté des dépenses, lutter contre la corruption et réduire la fuite des capitaux permettront d'ancrer le cadre fiscal, budgétaire sur le moyen terme et éviter la détérioration de la balance des paiements. Ces mesures permettront de créer un espace budgétaire sur le long temps et aideront à relancer la croissance sur le moyen terme. La focalisation de la gouvernance au niveau régional permettra de rééquilibrer les facteurs de la croissance'', soutient M. Arezki.

Dans le rapport, Dr Akinwumi A. Adesina a signalé qu'il est indiqué que l'aide publique au développement, notamment l'aide bilatérale, est en baisse. En 2000, on parlait de 54% de la dette africaine et celle-ci a baissé de plus de 20%. Les pays se présentent sur les marchés financiers et paient jusqu'à 17% de taux d'intérêts. Ce qui le Président la Bad considère comme ''un grand défi''.

Vers la création d'un système de défense sanitaire en Afrique

Aujourd'hui, pour anticiper sur certaines catastrophes, M. Adesina a annoncé que leur banque va créer ce qu'ils considèrent comme un système de défense sanitaire, pour éviter d'autres problèmes. ''Et ce qui s'est passé pour l'Afrique avec les vaccins n'a pas de sens. En Afrique, nous n'avons de 14,6 millions de doses livrées, je ne dis pas commandées et 20 pays ont obtenu leurs doses et 10 de ces pays l'ont obtenu avec la convention Covax et d'autres, grâce à des dons pour la population africaine. Et, cela est très loin, c'est 70% pour atteindre l'immunité collective. Nous devons aller au-delà pour vacciner tout le monde. Donc, la question des vaccins est très importante et nous devons veiller à leur disponibilité'', prône-t-il.

Au-delà, à long et moyen terme, le patron de la Bad trouve que le continent doit produire et développer sa propre industrie pharmaceutique. ''A la Bad, nous avons décidé que, désormais, nous allons aider l'Afrique à développer, renforcer l'industrie pharmaceutique et sa capacité pour produire ses propres vaccins. Au Sénégal, en Afrique du Sud et au Nigéria, il y a déjà des discussions. En Tunisie, Egypte et Maroc, les nord-africains sont très bons dans ce secteur. Donc, nous devons veiller à y parvenir. Nous devons être mieux industrialisés pour ne plus dépendre de l'extérieur. Cette croissance doit être inclusive pour les jeunes, mais aussi, pour les femmes'', fait-il savoir.

Pour ce qui est de la résilience climatique, il relève qu'en tant que banque, ils travaillent pour atteindre 25 milliards de dollars de financement d'ici 2025. ''Nous devons nous adapter au climat, à la sécheresse. Mais, nous devons aussi penser à la résilience, en termes d'investissement. Cela signifie d'être sévère avec la fuite des capitaux et on nous demande de fournir au Secteur privé des financements. Ce ne sont pas les ressources qui coûtent chères, mais l'absence de bonne gouvernance des ressources qui pose problème. Donc, nous devons aider les pays à bien gérer les ressources'', dit-il. ■

EnQuete N°2902:EnQuete 13/03/2021 01:52 Page7

ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS DANS LE NUMÉRIQUE

La DER débloque une enveloppe de 15 milliards F CFA

Pour accompagner les projets dans le domaine du numérique, la DER et le Ministère de l'Economie numérique et des Télécommunications ont noué un partenariat doté d'une enveloppe de 15 milliards F CFA.

CHEIKH THIAM

La Délégation générale à l'entreprenariat rapide des jeunes et des femmes (DER) et le Ministère de l'Economie numérique et des Télécommunications (MENT) ont signé, hier, un partenariat, dans le cadre de la revue des institutions publiques en charge du développement de l'économie numérique pour créer des synergies et accélérer la mise en œuvre de la stratégie Sénégal numérique SN2025. Ce partenariat, selon le ministre Yakhoba Diatara, a pour objectif de consacrer le développement d'un certain nombre de projets créateurs d'opportunités d'affaires et générateurs de milliers d'emplois dans le numérique. Il donne l'exemple des projets des 11 finalistes du Grand Prix du Président de la République pour l'innovation numérique, le projet Handicap et TIC, le projet de développement de l'entreprenariat numérique féminin, le projet E-startup, le fonds d'appui à l'entreprenariat et à la promotion du numérique, entre autres.

''Une enveloppe de 15 milliards est prévue dans ce partenariat pour accompagner les projets dans le domaine du numérique. Nous avons discuté pour que cette enveloppe puisse être bénéfique aux jeunes, de manière beaucoup plus efficace. Il est aussi prévu la mise en place d'équipes mixtes entre les deux entités pour l'accompagnement de ce projet, pour toucher le maximum de jeunes, un peu partout dans le pays. Ils vont être informés, sensibilisés. Il y aura aussi un suivi'', promet M. Diatara. Selon qui, ce projet se traduira aussi par des résultats probants, en termes de lutte contre l'émigration clandestine, le chômage des jeunes diplômés ; par la création de micro, petites et moyennes entreprises ou industries qui vont tirer vers le haut l'économie sénégalaise.



PAPA AMADOU SARR, DELEGUE GENERAL DE LA DER

En effet, poursuit-il, la digitalisation de certains secteurs, tels que l'agriculture, le commerce, la santé, le tourisme et l'éducation, correspond à l'axe 4 de la stratégie SN2025, à savoir ''la diffusion du numérique dans les secteurs économiques''. Il prévoit, entre autres objectifs, de créer par an 35 000 emplois directs et de porter à 10% la part du numérique dans le PIB.

Le Délégué général à la DER a, ensuite, fait remarquer que sa structure a des procédures allégées, à travers une dématérialisation des dépôts en ligne au niveau de l'administration territoriale. Papa Amadou Sarr a aussi confié que les dossiers font un mois chez eux pour être financés et ils sont en train d'ouvrir des points services dans les tous départements, dans le souci d'être plus proche des femmes et des jeunes.

''Nous avons, en plus des 60 milliards qui ont été investis dans les 14 régions en deux ans, mobilisés 75 milliards F CFA avec la Banque africaine de développement et l'Agence française de développement pour accompagner les jeunes et les femmes sur l'ensemble du territoire national. Avec les nouvelles ressources promues par le Président de la république pour les jeunes et les femmes, dont une bonne partie sera exécutée par nos partenaires et nous-mêmes, nous allons accompagner les jeunes et les femmes sur l'ensemble du territoire, comme le veut le Chef de l'État, sans aucune exception, ni distinction'', promet M. Sarr. ■

MATAM – ALIMENTATION DU BÉTAIL

Le ministre Aly Saleh érige la ferme de Sémmé en exemple

La ferme du maire de Sémmé a fortement fasciné, par son caractère innovant, la délégation du ministre de l'Elevage et des Productions animales, en tournée dans la région de Matam. La culture fourragère, l'option de l'entrepreneur Habib Thimboo, pour nourrir en permanence le bétail d'herbes vertes, malgré le climat aride de la zone a été jugée fort ingénieuse.

DJIBRIL BA (MATAM)

Le nouveau ministre de l'Elevage et des Productions animales a passé 48 heures dans la région de Matam pour rencontrer les acteurs du secteur et faire le tour des différentes infrastructures implantées dans les départements de Matam, Kanel et Ranérou.

L'étape de Sémmé dans le département de Kanel a, sans doute, été le point culminant de la tournée du ministre. Située à plus de 60 kilomètres au sud de Ourossogui, la commune de Sémmé abrite la ferme innovante de Habib Thimboo, par ailleurs maire de la ville. L'alimentation du bétail n'est plus une équation pour le fermier qui a fait preuve d'ingéniosité, en jetant son dévolu sur la culture fourragère. Dans ce local, les bêtes sont nourris avec de l'herbe verte durant toute l'année. Cette prouesse d'alimenter les animaux en herbes vertes durant la longue saison sèche a fortement subjugué le ministre de l'Elevage qui le reconnait volontiers.



«Je suis extrêmement impressionné de ce bel exemple que nous venons de voir, dira-t-il d'emblée. Cette ferme confirme la vision exceptionnelle du chef de l'État qui consiste à dire que la modernisation de l'élevage, à partir du levier de l'alimentation, passe par un développement massif des cultures fourragères. Cet exemple mérite d'être montré aux Sénégalais. D'ailleurs, je prends ici l'engagement que je vais revenir ici accompagné des éleveurs du Walo et du Ferloo, pour voir ce qui est en train d'être fait dans cette zone sèche, pour montrer la voie à suivre, pour permettre à notre cheptel d'être beaucoup plus productif. Je félicite ainsi M. le Maire que je ne vais même pas appeler monsieur le maire, pour moi, c'est un entrepreneur en élevage. Je félicite donc l'entrepreneur en élevage que voici pour la grande initiative qu'il a prise pour montrer ce bel exemple et montrer à la jeunesse sénégalaise ce qu'il faut faire, parce que, quelque part, au-delà de l'alimentation du cheptel, c'est une voie dégagée pour offrir des opportunités d'emploi à notre jeunesse.»

L'équation de la vaccination

Lors de cette visite, l'objectif de rehausser le statut du secteur de l'élevage, affiché par Aly Saleh Diop, a trouvé un écho favorable auprès des éleveurs qui ont saisi l'occasion pour faire part de leur calvaire relatif à la vaccination du cheptel à leur ministre de tutelle. En effet, la pérégrination des troupeaux de l'année en cours a été retardée par la longue attente des vaccins qui jusque-là se font désirer.

Le ministre a dans ce sens justifié le retard, avant d'annoncer une nouvelle qui a fait sourire les éleveurs. «Je dois dire que notre campagne de vaccination a commencé, depuis le mois de novembre, et devrait se terminer à la fin de ce mois. Nous avions, dans les mois passés, eu quelques difficultés liées à la disponibilité des vaccins. Mais, le chef de l'Etat a permis à l'ISRA de disposer, l'année dernière, d'un système de lyophilisation d'un cout de 1 milliard 600 millions de nos francs, ça permettra au Sénégal d'être très rapidement autosuffisant en vaccins voire de procéder à des exportations», fait-il savoir.

La région de Matam est, en effet, une zone où le pastoralisme occupe une place de choix auprès des populations locales. Dans chaque concession, il existe un petit enclos, même si le constat laisse savoir que les propriétaires peinent véritablement à tirer profit de cet élevage. C'est ainsi que, depuis quelques années, le ministère de l'Elevage, avec une kyrielle de projets, a entamé une révolution du secteur. Des infrastructures telles que des parcs à vaccination ou des marchés à bétail sont construites dans les zones les plus reculées pour venir en aide aux éleveurs ruraux.

La tournée de deux jours effectuée par le ministre de l'élevage et des productions animales a permis de constater l'état de l'existant. La minilaiterie de Ourossogui et le marché à bétail de la commune de Nabadji Civol ont été les sites visités dans le département de Matam par la délégation.

Remboursement des crédits

La rencontre avec les acteurs du l'élevage a permis au ministre Aly Saleh Diop de sensibiliser les éleveurs sur l'importance du remboursement des crédits. Un constat a révélé que la plupart des éleveurs trainent les pieds au moment de rembourser le crédit contracté auprès des banques. «La volonté du gouvernement est de vous aider à développer votre secteur. Nous vous facilitons l'obtention des crédits, mais, il faut savoir que les crédits doivent être remboursés, pour pouvoir obtenir des montants plus importants. Mais, si vous ne remboursez pas, non seulement, vous pourrez plus obtenir de prêt, mais aussi, les autres nouveaux dans le milieu n'auront pas la chance de pouvoir bénéficier de ces crédits. Alors je vous exhorte vivement à honorer vos engagements auprès des institutions financières», conseille-t-il aux acteurs.

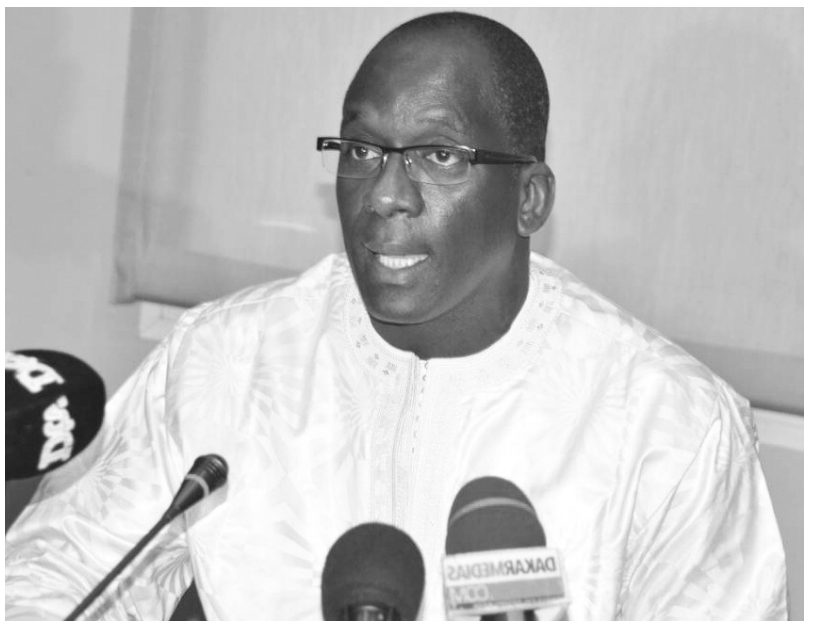
Dans la même veine, le ministre a déclaré : «Nous avons l'ambition de rehausser le statut du secteur de l'élevage ; et rehausser le statut de l'élevage, c'est d'en montrer les potentialités, c'est aussi de sensibiliser les acteurs pour qu'ils y restent, pour qu'ils se forment aux différents métiers de l'élevage, mais aussi, arriver à susciter des vocations pour que d'autres viennent grossir les rangs pour qu'on ait une masse critique d'entrepreneurs en élevage capables de porter ce secteur qui, j'en suis sûr, permettra à notre pays de dépasser très rapidement le cap des deux chiffres en matière de croissance économique. Et c'est ça la vision du chef de l'Etat.» ■

EnQuete N°2902:EnQuete 13/03/2021 01:52 Page8

ABDOULAYE DIOUF SARR SUR L'ASTRAZENECA

''Il n'y a rien qui puisse nous inquiéter''

Le Sénégal a reçu hier de l'Inde un don de 25 mille doses de l'AstraZeneca. Un vaccin qui est suspendu en Europe et en Afrique du Sud. Le Ministre de la Santé, Abdoulaye Diouf Sarr, précise que le pays n'a encore relevé aucun cas qui mérite d'être posé, en termes de pharmacovigilance.



VIVIANE DIATTA

Par précaution, plusieurs pays européens et l'Afrique du Sud suspendent l'usage du vaccin AstraZeneca. Au même moment, le Sénégal reçoit de l'Inde un don de 25 mille doses de ce vaccin. Une offre qui, de l'avis du Ministre de la Santé et de l'Action Sociale, matérialise la relation d'amitié et de fraternité entre l'Inde et le Sénégal. Les suspensions, ci-dessus évoquées, sont dues à des rapports de cas graves de formation de caillots sanguins chez des personnes qui ont été vaccinées. Mais le Ministre Abdoulaye Diouf Sarr, qui a reçu hier les vaccins, rassure que tout sera fait pour protéger les Sénégalais contre la Covid-19. Car le Programme de vaccination du pays, souligne le ministre, que ce soit dans le cadre de la vaccination anti-Covid ou d'autres vaccins, fonctionne avec un dispositif de surveillance qui intègre la pharmacovigilance. De ce point de vu, énonce-t-il, le Sénégal n'a encore relevé aucun cas qui mérite d'être posé en termes de pharmacovigilance. ''Aujourd'hui, tout se passe bien dans le cadre de notre surveillance. S'il y a maintenant des cas dans un pays qui méritent à ce que le Sénégal prenne des dispositions, elles seront prises. A l'étape actuelle, ni à notre niveau ni au niveau de l'OMS, encore moins à l'Agence Européen du Médicament et même dans notre dispositif de surveillance, il n'y a rien qui puisse effectivement nous inquiéter'', calme le ministre.

Il a, en outre, rappelé qu'AstraZeneca est le deuxième vaccin homologué par l'Organisation Mondiale de la Santé. En plus, soutient Abdoulaye Diouf Sarr, aucune orientation spécifique n'a été indiquée qui soit susceptible de freiner l'administration du vaccin. ''Nous demandons aux populations à continuer de faire confiance au système sanitaire sénégalais et nos experts, sollicite le ministre, car aucune étude scientifique n'a conclu pour le moment, à l'existence d'un lien entre le vaccin et les caillots sanguins''.

En plus de ce don, le pays avait reçu de l'initiative Covax 324 mille doses de l'AstraZeneca et 200 mille vaccins de Sinopharm. De l'avis du Ministre Abdoulaye Diouf Sarr, l'ensemble de ce stock permet de développer une vaccination qui est en train de prendre sa vitesse de croisière. Dès cette semaine, la deuxième dose de Sinopharm sera administrée à ceux qui ont déjà reçu la première.

Son excellence Srinivas, l'ambassadeur de l'Inde au Sénégal, a souligné pour sa part, que le taux d'efficacité de ce vaccin est de 81 %. ''Si on arrive à fabriquer un vaccin avec 81 % d'efficacité au niveau de l'Inde, cela est louable. Ce pays est actuellement la pharmacie du monde. L'inde est dans une logique de solidarité avec le reste du monde. »

Avec ''Barote Bayoket'' (une industrie pharmaceutique qui a fait confectionner un vaccin qui est pensé en Inde, fabriqué en Inde et émis en Inde) l'Inde compte aider le Sénégal à lutter contre la Covid 19, mais aussi, à se prémunir contre d'autres pandémies a, en outre, déclaré l'Ambassadeur. ■

REPRESSION VIOLENTE MANIFESTATIONS DE LA SEMAINE DERNIERE

Human Rights Watch demande l'ouverture d'une enquête

L'organisation de défense des droits de l'Homme a publié hier une déclaration dans laquelle elle appelle les autorités sénégalaises à plus respect pour la liberté d'expression.



LAMINE DIOUF

Le Mouvement de défense de la démocratie (M2D) ne tiendra finalement pas la manifestation de protestation pour la libération des personnes détenues, dans le cadre de l'affaire Adji Sarr/Ousmane Sonko. Mais, il peut compter sur le soutien de Human Rights Watch. Dans une déclaration publiée hier, l'organisation de défense des droits de l'Homme estime que «les autorités sénégalaises devraient veiller immédiatement à ce qu'une enquête indépendante et minutieuse soit ouverte sur les décès signalés d'au moins 10 personnes et sur les blessures de centaines d'autres lors des manifestations qui se sont déroulées dans le pays depuis le 3 mars 2021».

Le gouvernement, ajoute-t-elle, devrait libérer les personnes détenues, en raison de leurs convictions politiques ou de leur participation à des activités pacifiques. Au moins 100 personnes auraient été arrêtées pendant les manifestations, certaines d'entre-elles auraient été frappées, selon des groupes de défense des droits nationaux et internationaux.

Parmi les urgences des exigences de l'opposition, outre la libération immédiate et sans conditions des détenus, l'arrêt des arrestations de jeunes par la police, l'identification des «nervis» que l'on a remarqués aux côtés des forces de l'ordre dans la répression violente des manifestations, de même que l'ouverture d'une enquête pour situer et sanctionner les responsabilités dans les 10 morts décomptés, lors de cette crise.

Selon Ida Sawyer, directrice adjointe de la division Afrique chez Human Rights Watch, «alors que le Sénégal traverse sa pire période de troubles depuis des années et que d'autres manifestations sont prévues, les autorités devraient veiller à ce que les forces de sécurité respectent la loi. Les décès récents de manifestants ainsi que les blessures devraient faire l'objet d'enquêtes crédibles, et les membres des forces de sécurité ayant fait un usage illégal ou excessif de la force devraient être traduits en justice.»

La mort de 8 personnes documentée

Lors de ces émeutes, Amnesty International a documenté la mort d'au moins 8 personnes pendant les manifestations, certains décès ayant été causés par le «recours excessif à la force et [...] l'usage d'armes à feu par les forces de sécurité». La Croix-Rouge du Sénégal a dressé un bilan de 6 personnes décédées et au moins 590 personnes blessées, dont 232 qui ont été transférées vers des centres de santé pour être soignées. Les groupes d'opposition ont rapporté 11 décès.

Selon la Human Rights Watch, le droit international et africain relatif aux droits humains et la Constitution sénégalaise protège les droits à la liberté d'expression et de réunion et interdit l'usage excessif de la force par les responsables de l'application des lois. Les Principes de base de l'ONU sur le recours à la force et l'utilisation des armes à feu, ajoute l'organisation, prévoient que les responsables de l'application des lois peuvent recourir à la force, uniquement de manière proportionnelle à la gravité de l'infraction commise et que l'utilisation intentionnelle de la force létale n'est autorisée que lorsqu'elle est absolument inévitable pour protéger des vies.

L'organisation a également rappelé au gouvernement que le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies a condamné les coupures d'Internet par les gouvernements et déclaré que les droits humains s'appliquent autant en ligne que hors ligne.

Deuil national

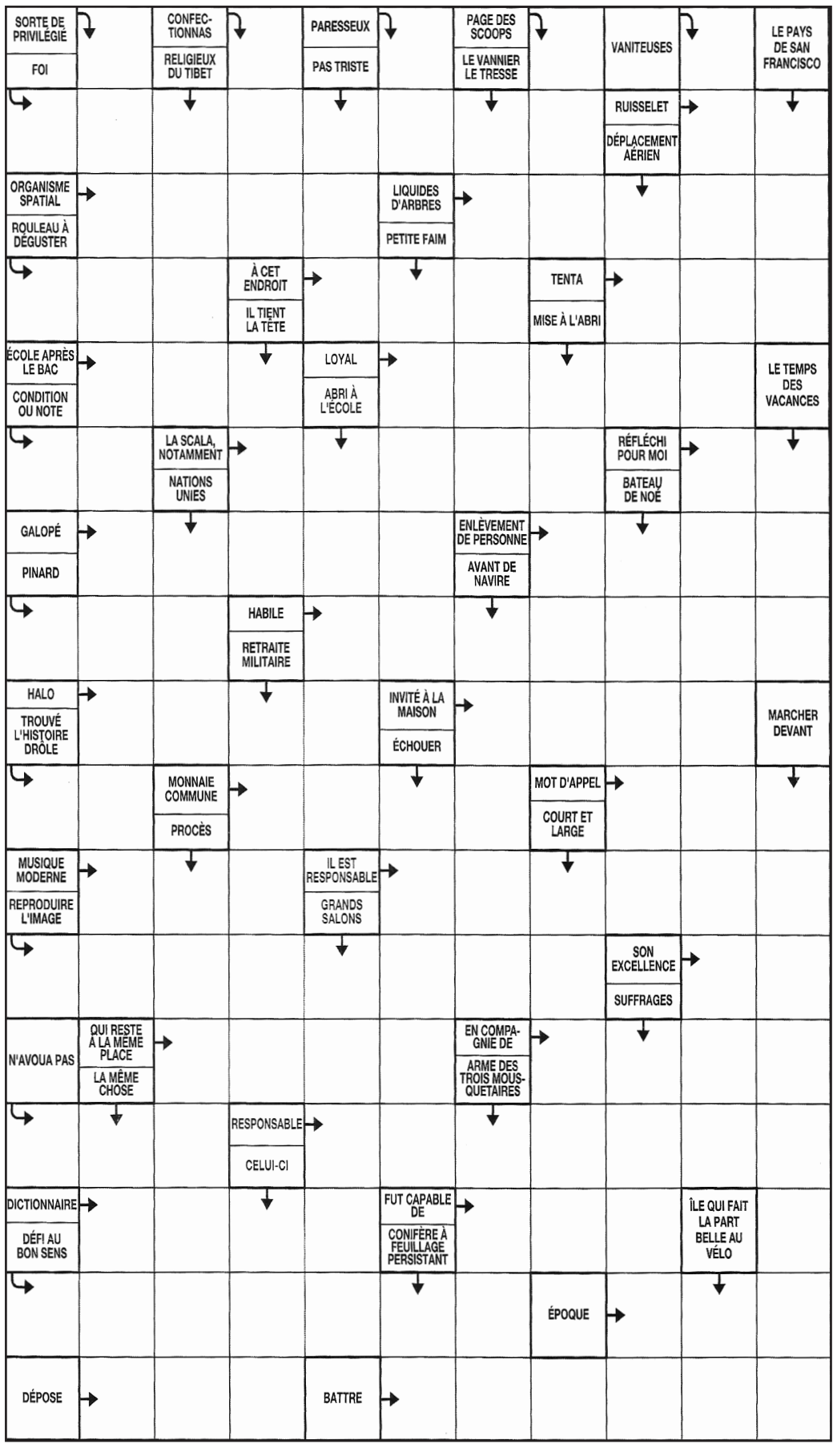
Jeudi, le ministre de l'Intérieur a rendu visite aux blessés dans quelques structures de santé. Le même jour a été décrété journée de deuil national par le président de la République en hommage aux victimes. Hier, c'était au tour des internautes d'organiser une journée de deuil national. Dans la journée, des récitals de Coran en hommage aux victimes ont été organisés dans plusieurs localités, dont la mosquée Masalikoul Jinaan de Colobane.

Jusqu'ici, les autorités sénégalaises n'ont point communiqué sur la tenue de la manifestation à Dakar. Dans d'autres localités, des manifestations pacifiques ont été autorisées. Comme à Thiès par le préfet et à Ziguinchor où une marche pour la libération des détenus s'est tenue, hier.

Human Rights Watch appelle les autorités sénégalaises à respecter la liberté d'expression et de réunion. «Les récentes manifestations qui ont secoué le Sénégal montrent les frustrations croissantes de la jeunesse du pays concernant la pauvreté, la pandémie et ce que beaucoup perçoivent comme le manquement du gouvernement à tenir ses promesses», a déclaré Ida Sawyer. Et «au lieu de réprimer les manifestants pacifiques, les autorités devraient s'attacher à résoudre leurs préoccupations, y compris en faisant progresser la gouvernance démocratique et l'État de droit et en protégeant les droits économiques essentiels pour tous», conseille-t-elle. ■

EnQuete N°2902:EnQuete 13/03/2021 01:52 Page9

MOTS FLÉCHÉS • N° 2902 (FORCE 2)



Numéros Utiles

SÉCURITÉ
Gendarmerie Nationale : 800 00 20 20
Police secours : 17
Sapeurs Pompiers : 18

TÉLÉPHONE
Renseignements Annuaire : 1212
Service Dérangements : 1213
Service Clients : 1441

EAU - SDE
Dépannage & Renseignements
800 00 11 11 (appel gratuit)

ONAS
Egoûts, collecteurs
NUMERO ORANGE
81 800 10 12 (appel gratuit)

SENELEC
Service Dépannage :
33 867 66 66
Numéro du Guichet Unique :
33 865 01 12

TRANSPORTS
Société nationale de Chemins de Fer du Sénégal (SNCS) : 33 823 31 40
Aéroport international Blaise Diagne de Diass :
33 939 69 00
Port Autonome de Dakar (24H/24) : 33 849 45.45
Heure non ouvrable
Capitainerie : 33 849 79 09
Pilotage : 33 849 79 07

URGENCES
S.U.M.A : 33 824 24 18
SUMA-MEDECIN :
33 864 05 61
33 824 60 30
S.O.S MEDECINS :
33 889 15 15

HÔPITAUX
Principal : 33 839 50 50
Le Dantec : 33 889 38 00
Abass Ndao : 33 849 78 00
Fann : 33 869 18 18
HOGGY (ex-CTO) :
33 827 74 68 / 33 825 08 19

horoscope

Bélier
Amour : vous pourriez être déstabilisé par une réflexion à laquelle vous ne vous attendiez pas. N'en laissez rien paraître, vous pourriez ainsi révéler vos faiblesses. **Travail-Argent :** vous vous montrerez ferme et déterminé dans vos décisions. Même si l'ambiance au travail aura tendance à se dégrader, vous maintiendrez le cap en faisant fi des éléments extérieurs. **Santé :** belle vitalité et excellent tonus.

Taureau
Amour : votre ciel sentimental semble serein. La famille compte beaucoup pour vous particulièrement en ce moment et tout le monde y mettra du sien. Profitez-en pour trouver le calme nécessaire. **Travail-Argent :** rien de très mouvementé dans ce domaine. Votre charme actuel peut vous aider à établir des contacts. **Santé :** le stress diminue lentement.

Gémeaux
Amour : vous devriez prendre un peu de recul pour rester objectif. Vous manquez de lucidité en ce moment. **Travail-Argent :** si vous avez un métier dans le relationnel ou le commercial, vous allez être submergé de nouveaux contacts et de demandes. **Santé :** votre bonne hygiène de vie vous protège.

Cancer
Amour : vous ne manquerez pas d'inspiration amoureuse. Mettez-la à profit pour bousculer vos habitudes. Certains célibataires pourraient tenter leur chance avec une personne déjà prise. Gare aux dégâts ! **Travail-Argent :** vous serez pointilleux sur des détails pratiques. Ne soyez pas trop intransigeant. Vos collègues pourraient se décourager et il serait alors difficile de retrouver la motivation nécessaire pour l'avancée de vos projets. **Santé :** Ménagez vos nerfs.

Lion
Amour : vos besoins affectifs gagnent en profondeur. Ce n'est pas une raison pour les combler avec la première personne venue, si cela soulage sur l'instant, vous risqueriez de vous en mordre les doigts par la suite. **Travail-Argent :** rien ne vous arrête, les obstacles ne vous font pas peur. Vous en faites des défis personnels et vous prendrez toutes les mesures pour les affronter avec efficacité. **Santé :** tonus en dents de scie.

Vierge
Amour : aujourd'hui, le dialogue avec votre partenaire sera enfin favorisé. Si votre être aimé a enfin baissé la garde, n'en profitez pas pour abuser de la situation et lui tendre un guet-apens. **Travail-Argent :** ne faites pas de forcing pour atteindre vos objectifs, montrez-vous diplomate et prenez le temps nécessaire. Vos supérieurs seront disposés à vous écouter si vous ne les brusquez pas. **Santé :** vous manquez de tonus aujourd'hui.

Balance
Amour : si vous ne comprenez pas pourquoi les autres vous boudent, allez le leur demander au lieu de rester dans votre coin à vous morfondre. **Travail-Argent :** attention à ne pas vous laisser abuser par des personnes peu scrupuleuses qui vous feront des promesses qu'elles ne pourront pas tenir. Méfiez des jeunes relations. **Santé :** moral en baisse. Allez, ce n'est qu'un coup de mou, cela passera rapidement.

Scorpion
Amour : ardent et passionné, vous manifesterez votre amour avec beaucoup d'enthousiasme. Votre partenaire, bien que surpris par ce changement d'attitude, ne pourra que se sentir comblé. **Travail-Argent :** vous vous lancerez sans crainte dans des projets de grande envergure et vous les mènerez à bien. **Santé :** vous retrouvez tout votre dynamisme.

Sagittaire
Amour : vous pourriez être déstabilisé par une réflexion à laquelle vous ne vous attendiez pas. Ne la prenez pas trop au sérieux, vous ne devez pas en faire toute une histoire. **Travail-Argent :** dans ce domaine, vous savez où vous en êtes. Vous vous montrerez ferme et déterminé dans vos décisions. **Santé :** moral en baisse. Allez courage !

Capricorne
Amour : Les astres mettront en lumière les divergences de vue importantes avec votre famille. Ne prenez pas trop à cœur ces différences de valeurs, même si elles vous paraissent fondamentales, faites l'effort de les ignorer. **Travail-Argent :** vous n'aurez aucune peine à atteindre vos objectifs, aidé par votre ingéniosité et votre sens de l'adaptation. **Santé :** bonne forme physique et morale. Profitez-en !

Verseau
Amour : cette journée vous promet des heures tendres et romantiques loin de la médiocrité quotidienne. Lorsque vous êtes amoureux, vous oubliez tous vos soucis ! **Travail-Argent :** si des obstacles vous barrent la route, ne baissez pas les bras. Vous êtes sur la bonne voie. Réglez définitivement les obstacles encombrants des affaires conclues. **Santé :** vous déborderez d'énergie.

Poissons
Amour : coup de foudre possible. Si les célibataires pourront pleinement profiter de cet amour naissant, ce sera plus compliqué pour les natifs en couple. Laissez passer un peu de temps avant de prendre une décision irrévocable. **Travail-Argent :** contretemps et désagréments sans gravité seront au programme pour la majorité d'entre vous. Ne vous inquiétez pas, cela ne durera pas. Vous réglerez rapidement vos problèmes. **Santé :** baisse de tension probable.

Solutions

MOTS FLÉCHÉS N° 2901

	D	F	A	I		Q		
R	E	P	R	I	S	E	R	U T
	B	O	I	S		T	A	T E R
F	R	I	S	E	R	A		A R E
	O	N		R	E	L	A	I E S
O	U	T	R	E	E		S	E L S
	S	U	A		L	O	T	L E
U	S		I	N	S	U	R	G E
	A	I	S	E		V	E	R R E
M	I	N	I		P	E	S	E X
	L	A	N	G	E	R		E S T
P	L	U		A	T	T	I	R E R
	E	D	I	T	E	U	R	D A
A	R	I	D	E		R	E	V U
		B	E	R	C	E		A I N
P	I	L	E		A	S	S	U R E
	L	E	S	E	R		A	X E S

SUDOKU N° 2567

2	6	8	4	5	1	7	3	9
1	5	4	7	9	3	8	2	6
9	7	3	8	6	2	4	5	1
6	8	9	5	1	7	3	4	2
4	2	1	3	8	9	5	6	7
5	3	7	2	4	6	9	1	8
8	1	5	9	2	4	6	7	3
7	4	6	1	3	8	2	9	5
3	9	2	6	7	5	1	8	4

SUDOKU N° 2568

	8	5	9	1	6		7	
	4		7		8			
				7				
	6	1	8		4	3	5	
7						8		6
	9			5	1		8	
	5							9
4		2						

HEURES DE PRIÈRES

HEURES DE MESSE		HEURES DE PRIERES MUSULMANES	
• Cathédrale : 7H		• Souba :	06:18
• Martyrs de l'Ouganda : 6H30-18H30		• Tisbar :	14:15
		• Takussan :	17:00
• Saint Joseph : 6h30 - 18h30		• Timis :	19:27
		• Guéwé :	20:27

MOTS MÉLÉS EXPRESS N° 2169

ABHORRER
AGRANDIE
ASSERVIE
AUGE
CAGE
CAJOLEUR
CALER
CELTIQUE
COMPILER
CREE
CROYANTE
DAIM
DANDYSME
DECOLLER
DEPANNER
DIEU
DISTRAIT
ECHARPER
EMBETANT
EMMENTAL
EQUEUTER
ETRILLER
ETRUSQUE
GAZE
HABLEUSE
ILLIMITE
LACUSTRE
LOCALISE
LOIN
MARTELER
NARREE
REFONDRE
REMEDIER
RURAL
SCELERAT
SIMULEE
SIPHONNE
SOMMAIRE
SUREMENT
VALET
VEULE

R	C	E	M	B	E	T	A	N	T	C	E	L	T	I	Q	U	E	D
U	L	R	E	L	E	T	R	A	M	E	Q	U	E	U	T	E	R	E
E	A	I	O	L	A	U	G	E	M	S	O	M	M	A	I	R	E	P
L	B	L	E	Y	U	R	Q	M	T	A	R	E	L	E	C	S	L	A
O	H	L	E	M	A	M	E	S	E	M	R	E	L	D	E	N	L	N
J	O	I	A	N	S	N	I	P	U	N	E	E	I	U	L	O	I	N
A	R	M	D	R	T	Y	T	S	R	R	N	S	L	D	E	R	R	E
C	R	I	S	A	U	O	D	E	D	A	T	O	I	L	E	V	T	R
A	E	T	L	E	E	R	C	N	L	R	H	E	H	L	O	M	E	N
G	R	E	L	I	P	M	O	C	A	A	U	C	A	P	A	C	E	G
E	E	R	R	A	N	F	M	I	A	D	V	C	E	E	I	C	E	R
S	U	R	E	M	E	N	T	H	A	B	L	E	U	S	E	S	O	D
A	S	S	E	R	V	I	E	G	A	Z	E	R	T	S	U	C	A	L

EnQuete N°2902:EnQuete 13/03/2021 01:52 Page10

Emeutes de la “Faim” ou plutôt du Covid 19 ? l’indignation doit être de mise

A l'entame de cette Réflexion, nous voudrions nous incliner devant la mémoire de tous ceux qui ont péri dans la furie qui s'est abattue sur notre pays ces jours-ci, souhaiter prompt Rétablissement aux blessés et que des Enseignements utiles en soient tirés par tous et pour tous.

Les émeutes récentes, quoique déplorables et inédites dans notre pays, entrent dans l’ordre normal de la marche d’un peuple et ne doivent pas servir de prétexte à un quelconque pays, à un quelconque autre peuple, fût-il notre ancien «Maître», de s’immiscer dans la marche de notre pays, moins encore de nous dicter une conduite à tenir. Nous devons tous rester vigilants et responsables, pour compter sur nous-mêmes et refuser pour nos différends ou ambitions des uns et des autres, un quelconque arbitrage ou parrainage, de forces de nuisances, qui s’accommodent difficilement de la spécificité Sénégalaise en termes de cohésion sociale et de stabilité légendaires, voire d’un probable leadership Africain émergent.



Dans le Fond, aucun pays au Monde ne peut se targuer d’être à l’abri d’émeutes, Etats Unis avec G. FLOYD, les Mouvements «Occupy It» de 2008 dans beaucoup de pays occidentaux, le Mouvement hooligan, les Gilets verts en France, la réaction, contre le Couvre- feu en Norvège, etc… Elles sont spontanées, heureusement elles ne durent pas faute de coordination et de Chef qui ose s’afficher comme tel, cependant bien que spontanées, elles ne sont jamais le fruit du hasard mais d’une tension latente, d’un cumul de frustrations, d’injustices, de privations, que la plus petite opportunité peut provoquer la déflagration. IL n’existe pas, et il ne saurait y avoir d’artificiers d’émeutes mais plutôt de victimes expiatoires d’émeutes.

Cela relèverait d’une immaturité politique, suicidaire que de bomber le torse, de bander des muscles et chercher à récupérer politiquement ce qui vient de se passer, d’autant plus que les émeutes en Anglais «mobb motion/reaction», mouvement de la «Plèbe» se caractérisent par l’irrationalité dans la démarche et opèrent comme un couteau à double tranchant. Aussi la condamnation ferme au nom de l’Etat de Droit que beaucoup de concitoyens confondent malheureusement avec un Etat libertin et l’indignation profonde, doivent être de mise pour tous et non le rire sous cape. Comme dit le proverbe anglais : seul l’oiseau écervelé détruit son nid en été oubliant que l’hiver vient au galop.

Fort de ce qui précède une analyse juste et correcte, non partisane et non récriminatoire de ce que l’on peut considérer comme une «catastrophe naturelle», même provoquée, doit nous amener d’abord à refuser le qualificatif que d’aucuns voudraient donner à l’épreuve : émeutes «alimentaires» que s’empresseraient occidentaux à retenir dans leurs annales caricaturales de l’Afrique. Le spectacle d’actes de pillages et de vandalismes, avec partage de butins consommables ou autres, est le même partout dans le monde. Si certains magasins alimentaires ont fait particulièrement les frais des émeutiers, comme d’ailleurs certaines stations d’essence, c’est moins pour des raisons alimentaires qu’une construction dans l’imaginaire d’une frange de la population, d’idées erronées, par un discours sectariste et ultra nationaliste développé par certains segments du tissu économique et d’activistes attardés dans un monde globalisé.

Ensuite il s’y ajoute, le Covid619 et son cortège d’angoisse existentielle, de précarité accrue, de privations de libertés, d’interrelations humaines, de communion, de solidarité, de loisirs et d’épanouissements. Bref la pandémie est en train d’éroder la sociabilité de l’être humain, de remodeler son milieu de vie au point que certains compatriotes sont dans l’hallucination de la négation d’Etat de Droit, de Démocratie ou de justice sociale, antérieurement à cette pandémie. Non sachons raison garder, arrêtons les divagations intellectualistes dans la Presse, Arrêtons d’aliéner les concepts (Démocratie, Etat de Droit, indépendance de la justice, Libertés), Arrêtons les surenchères politiques, les mimétismes, les comparaisons hasardeuses, restons nous-mêmes soyons confiants et fiers de ce que nous avons dans tous les domaines et nulle part égalé en Afrique, œuvrons ensemble pour l’amélioration dans la solidarité. Que le Miséricordieux nous garde de l’expérience du Maquillage raté de notre alter égo de la Faune qui en cherchant à être le plus bel animal a fini par en être le plus laid.

Dès lors, les protagonistes, Etat et oppositions, doivent adopter des postures de précaution dans toutes situations, et mettre la pédale douce quand il le faut pour l’intérêt supérieur du Pays. En fin à l’analyse de la situation, il faut le constater pour le regretter, une bonne partie de la Société civile, n’est pas à sa place, pour défendre la paix et la stabilité d’abord, l’efficacité et l’efficience des politiques ensuite, elle est toujours à table avec l’opposition, comme le prouvent d’ailleurs à souhait toutes ces nombreuses plateformes politiques qu’elles animent. Ceuy lii ! ■

WALMAAKH NDIAYE OBSERVATEUR POLITIQUE.

Le Président Macky SALL est un béni de Dieu !

Ouf ! Il l’aura échappé bel ! Le chef de l’Etat du Sénégal, Macky SALL, a failli simplement tout perdre en l’espace d’une semaine. Dans le confort de son bureau au Palais de la République, il a sans doute imaginé le pire scénario, durant le lundi 08 mars. Pour dire vrai, son pouvoir a titubé. On aurait bien aimé être une mouche à ce moment-là, pour voir la tête de SALL. A coup sûr, le leader de l’APR a tremblé. Il a eu peur. Surtout en voyant cette vague de jeunes déchaînés, qui affrontaient avec détermination, les forces de l’ordre dans tous les coins de rue de Dakar, de sa banlieue et de l’intérieur du pays.

A ce moment-là, Macky SALL ne savait certainement plus quoi faire. Jamais, dans l’exercice du Pouvoir, il n’a imaginé de pareils évènements au Sénégal. Mais le Président SALL devait s’y attendre. La coupe était trop pleine pour ne pas déborder. A Dakar comme dans le reste du pays, les jeunes se débattent dans des difficultés indicibles. L’une des principales raisons, et c’est heureux qu’il l’ait compris, réside dans l’état d’urgence sanitaire, qui a quasiment mis l’économie informelle à terre.

Le petit commerce ne marche plus. L’argent ne circule plus dans ce pays. Tous les secteurs d’activités sont touchés. Du commerce informel à la pêche en passant par le transport, tout le monde tire la langue. Le chef de l’Etat a failli s’éclipser parce que ces jeunes, pour la plupart, n’ont rien à perdre. Il suffit d’un peu, pour qu’ils basculent notre cher pays dans un cycle infernal de violences. Macky SALL est un béni de Dieu et il doit Le remercier. A voir déjà sa trajectoire politique et sa fulgurance en direction de l’avenue Roume, il ne fait aucun doute, que l’ancien Premier ministre de Wade est un «élu».

Cette tragédie, pour ne pas dire cette sombre page de notre belle histoire démocratique, aurait en effet pu se produire en 2023 ou à tout le moins en 2022. C’est-à-dire à un virage près de la Présidentielle de 2024. A ce moment-là, le Président SALL n’aurait plus de marge de manœuvres. Le temps serait tellement court pour se redresser, qu’il échouerait sans doute à soigner sa sortie. Le successeur de Abdoulaye WADE est tellement bien rentré au Palais, qu’il n’a pas le droit de ne pas y sortir haut la main.

Qu’il est chanceux Macky SALL ! Il a survécu aux évènements de mars 2021. Mieux encore, il inspire de nouveau confiance. Son discours, du reste très apprécié par bon nombre de Sénégalais, devrait sonner le glas de tous les projets, supposés funestes et dangereux pour notre



jeune Démocratie. L’heure est venue pour le chef de l’Etat, de se réinventer et de (re)mettre toutes les chances de son côté. Il a encore deux ans et demie, pour parachever ses ambitions pour le Sénégal. Des résultats sont là, tangibles. Des réalisations ont été faites malgré les dénégations de ses opposants. Ses programmes d’équité sociale et territoriale sont bon an mal an, en train de produire les effets escomptés. Maudite soit cette pandémie de coronavirus qui a eu le don de tout remettre à plat. Si minus soit-il, ce satané virus ébranle toutes les économies, même les plus solides. Et le Sénégal ne sera pas une exception ! Notre pays va laisser des plumes dans cette crise sanitaire mondiale. Mais, il est tout à fait possible pour le Président SALL, d’achever ses chantiers. Il devra sans doute veiller au concours de tout son état-major politique. Ces gens-là également devraient l’aider davantage. On a senti un «soldat» seul, triste et affaibli au moment de lire son discours d’apaisement, le mardi 09 mars. Désormais, il n’a plus le choix. Macky SALL devra faire mieux d’ici à la fin 2023.

C’est dommage, parce qu’on n’a pas l’impression que tous ceux qu’il a nommés dans son gouvernement et à des postes de prestige ont le même objectif que lui, c’est-à-dire développer le Sénégal. On a l’impression que beaucoup de ses partisans ont leur propre agenda. On en connait qui ne sont obnubilés que par leur mieux-être et celui de leurs amis et parents. Mais comme c’est le Président SALL qui avait pris des engagements, sur la base desquels, il a été élu, il n’a qu’à prendre dorénavant ses responsabilités et faire les bons choix. Ce pays a besoin de patriotes. Des gens qui pensent aux jeunes et qui pensent au Sénégal et son devenir. Ce pays a besoin de gens qui se sacrifient pour lui. Mais pas de parvenus et autres prédateurs de notre économie. Parce qu’au final, c’est Macky SALL et lui-seul qui va rendre compte au Peuple.

Le Président Abdoulaye WADE lui a montré le chemin, pour ce qui reste de son deuxième mandat. Se méfier de ceux qui le poussent vers l’abîme et tendre l’oreille à ceux qui éprouvent, un tant soit peu, de l’amour pour notre chère Nation. Ce pays a quasiment tout pour se développer. Des ressources minières et pétrolières qui ne demandent qu’une saine gestion. Des ressources halieutiques qui devraient plus profiter à nos ménages. Des ressources humaines de qualité, qui ne demandent que justice et transparence dans les recrutements, pour servir leur pays. Une administration intègre qui travaille pour le contribuable sénégalais. Une Justice qui est équitable pour tous. Une Assemblée nationale qui vielle sur les intérêts des Sénégalais. Des deniers publics qui sont sauvegardés. Une liberté d’expression assurée et la fin de l’impunité. Tant que ces conditions ne sont pas réunies, le Président SALL et tous ceux qui viendront après lui, auront toujours du plomb dans les ailes.

Beaucoup de Sénégalais souffrent à cause de la façon dont nos maigres économies sont gérées. Les emplois dépendent de la tête du client et de son appartenance au parti et à ses alliés. Les financements pour l’entreprenariat ne sont pas également destinés à tout le monde. Même pour les bourses familiales destinées aux plus démunis, la répartition n’est pas équitable. On y voit du tout ! Bref, Macky SALL a les cartes en main pour changer le cours du jeu. Des changements sont attendus, comme il l’a subodoré lors de son discours.

Vivement qu’il se débarrasse des mauvaises branches de l’arbre afin de faire pousser les feuilles de l’espoir pour le Peuple sénégalais. ■

ALY FALL
JOURNALISTE
FALLALY80@GMAIL.COM

EnQuete N°2902:EnQuete 13/03/2021 01:52 Page11

LEVÉE DE L'ETAT DE CATASTROPHE SANITAIRE

Matar Ba annonce le redémarrage prochain des activités sportives

Compte tenu de l'allègement du couvre-feu de minuit à 05 heures du matin, dans les régions de Dakar et Thiès, et de la décision du président de la République de lever l'état de catastrophe sanitaire, à partir du 19 mars prochain, le ministre des Sports, Matar Ba, a annoncé, ce vendredi, la reprise prochaine de l'ensemble des activités sportives sur toute l'étendue du territoire national.

LOUIS GEORGES DIATTA



Le monde du sport va bientôt retrouver le sourire. Le ministre des Sports a annoncé, ce vendredi, le redémarrage des activités sportives dans leur ensemble. ''Maintenant que Monsieur le Président de la République a allégé le couvre-feu, ramené désormais de minuit à 05 heures du matin, et pris la décision de lever l'état de catastrophe sanitaire, à partir du 19 mars prochain, les conditions sont réunies pour une reprise des compétitions sportives, suivant d'autres modalités à définir et à arrêter'', a déclaré Matar Ba, faisant face à la presse. Cette ouverture des salles et terrains de sport se fera en fonction ''de la capacité d'accueil des infrastructures et des modalités de respect des mesures barrières''.

Ces nouvelles dispositions seront établies de façon individuelle, selon la spécificité de chaque discipline sportive, ''en accord avec les commissions et les services de sécurité et de santé pour permettre et faciliter l'accès du public aux lieux de compétition''. C'est après approbation du ministre des Sports du protocole sanitaire de chaque discipline, que celui-ci prendra ''un arrêté pour fixer la date de reprise des compétitions sportives sur l'étendue du territoire national''.

En attendant l'entrée en vigueur de ce règlement, certaines disciplines comme le football et le basket ont démarré leurs compétitions, depuis le début de l'année, mais sous le format du huis clos. Par contre, la lutte tarde à reprendre ses activités, du fait, en partie, du refus de la plupart des acteurs de tenir les combats sans le public.

Hommage à Ghassan Ezzidine

Lors de la rencontre avec la presse, le ministre des Sports en a profité pour rendre hommage à de ''valeureux'' membres de la famille sportive sénégalaise, dont l'ancien président de la Fédération sénégalaise des sports boules, Ghassan Ezzidine, décédé dimanche dernier. C'est ''une grande perte pour le Sénégal, sa patrie ; pour le mouvement sportif national'', a regretté le ministre des Sports. M. Ezzedine, a témoigné Matar Ba, ''était l'un des plus grands serviteurs'' du sport sénégalais. ''C'est une grande perte pour la communauté sénégalaise d'origine libanaise dont il incarnait, à merveille, les valeurs de sociabilité, de solidarité et de partage.''

Ces pensées pieuses vont également à l'endroit de feu Babacar Ba, Instructeur d'Education physique et sportive en retraite, ancien pensionnaire de la Linguère de Saint-Louis et de l'équipe nationale de football, mais aussi de feu Mamadou Diallo, Inspecteur de l'Education populaire, de la jeunesse et des sports en retraite, ancien chef de la Division du personnel du département des Sports. ■

REVUE TOUT TERRAIN

PSG

Les joueurs optimistes pour Messi

Lionel Messi (33 ans, 24 matchs et 19 buts en Liga cette saison) a-t-il disputé son dernier match de Ligue des Champions sous le maillot du FC Barcelone mercredi ? En fin de contrat en juin prochain, et retenu l'été dernier, l'attaquant barcelonais pourrait quitter la Catalogne définitivement en fin de saison. Pour aller où ? Le Paris Saint-Germain est une destination régulièrement évoquée. Ce vendredi, le journaliste Marcelo Bechler, connu pour avoir annoncé le transfert de Neymar à Paris en 2017, a soutenu sur TNT Sports que le Paris SG croit fortement en ses chances d'attirer La Pulga l'été prochain. La direction parisienne estime avoir les fonds nécessaires pour accueillir le sextuple Ballon d'Or. Elle pense aussi que son projet est plus attrayant pour l'Argentin que celui du Barça. Bechler va même plus loin en évoquant l'optimisme du vestiaire parisien. Au sein de l'effectif, plusieurs joueurs se féliciteraient déjà de pouvoir évoluer avec Messi la saison prochaine. L'un d'eux aurait même dit après le match de mercredi que c'était la dernière fois qu'il croisait Messi en tant qu'adversaire. Autant dire que l'optimisme est immense à Paris. Reste à savoir si cet optimisme se vérifiera avec la signature de l'Argentin. Le nouveau président du Barça, Joan Laporta, n'a pas dit son dernier mot et compte bien tenter jusqu'au bout de convaincre sa star de prolonger.

REAL

Ronaldo veut revenir !

Après El Chiringuito, le journal espagnol AS confirme à son tour les contacts entre Cristiano Ronaldo (36 ans, 32 matchs et 27 buts toutes compétitions cette saison) et le Real Madrid. La publication évoque des discussions entamées depuis plusieurs mois au sujet d'un retour de CR7 dans la capitale espagnole. AS va même plus loin et assure que la star portugaise veut rejouer au Real la saison prochaine. L'attaquant de la Juventus Turin estimerait que le club merengue est la meilleure option pour ajouter une dernière Ligue des Champions à son palmarès, chose qu'il n'a pas réussi à faire depuis son arrivée en Italie en 2018. Le quotidien précise d'ailleurs que la Vieille Dame ne le retiendra pas si Madrid décidait d'entamer des négociations. Une position logique à un an de la fin du contrat de sa star. C'est le début d'un feuilleton qui risque bien d'animer la rubrique des transferts au cours des prochains mois.

Cristiano Ronaldo-Messi, la fin de l'amour ?

Pour la première fois depuis 2005, Leo Messi et Cristiano Ronaldo seront absents d'un quart de finale de Ligue des champions. Nos héros sont fatigués. Le désespoir rôde. (Ou pas).



On a besoin d'héroïsme, que voulez-vous, c'est notre petite transcendance, notre apéritif. Or, depuis quelques mois, nos journées sont rythmées par une étrange litanie. Ce ne sont plus des buts, des records qui tombent. Enfin si, encore quelques-uns. Le but de Messi contre le PSG mercredi soir, par exemple, nous a rappelé notre jeunesse. Ou la semaine dernière Cristiano qui marque contre le Spezia Calcio son 767e but pour égaler Pelé. La belle affaire. Non, en fait, ce qui nous tient depuis un moment, ce ne sont plus les tableaux d'affichage, mais les bulletins médicaux. Tantôt c'est pour un virus célèbre, alors qu'on le croyait invincible (Ronaldo en octobre), tantôt parce que leurs vieilles carcasses n'en peuvent plus (Messi depuis septembre : claquage, malléole, adducteurs, cheville).

Curieusement, le tennis n'apporte aucune consolation efficace. Pire, la seule chose qui nous obsède en ce moment sur les pistes de l'ATP, c'est le genou de Roger Federer. Les déclarations de son préparateur physique à Tages-Anzeiger fin février étaient censées nous rassurer. Elles nous ont accablés un peu plus : « Quand un joueur de bientôt 40 ans doit faire des exercices (pendant sa période de rééducation, NDLR) qu'une personne de 70 ans ferait sans problème, tout en se réjouissant que chaque jour soit meilleur que le précédent : on peut parler de passion ! » L'articulation avait tenu pour son premier tour à Doha. Ouf. Mais Roger est battu au tour suivant. Et Rafa, au fait ? Oui le dos va mieux, merci. Mais il préfère se préserver. Nadal ne viendra pas à Doha finalement. Nos héros sont fatigués. Le désespoir rôde.

D'Achille à Ronaldo

Rappelons une évidence. Depuis (au moins) Homère, on n'a jamais rien trouvé de mieux que l'héroïsme pour enseigner aux hommes. Les petits Grecs de l'Antiquité apprenaient le courage, la colère, le dépassement de soi en écoutant Achille et Hector combattre dans L'Iliade. Troie tombée, ils passaient ensuite à L'Odyssée. Avec Ulysse et son fils Télémaque, ils y découvraient la ruse, ce caprice délicieux de l'intelligence humaine, ils apprenaient ensuite la mélancolie du voyageur et l'amour du foyer. Les héros, à toutes les époques, enseignent. Mais pas à la manière du maître d'école. Chez nous, en effet, ce ne sont pas sur des grandes estrades que Roger nous a donné des cours d'élégance ou Rafa des leçons de détermination. Leurs amphithéâtres, ce sont nos tribunes.

C'est là aussi que Messi nous a donné à admirer une représentation du génie plastique, que Ronaldo a fait admirer les vertus du travail (et du développé couché). Comme à l'école ou à la messe, leurs exploits nous ont été chantés de manière hebdomadaires depuis près de vingt ans. Imaginez un peu. Première victoire de Federer à Wimbledon en 2003. Premier Roland-Garros de Rafa en 2005. Premier Ballon d'or de Cristiano en 2008. Premier Ballon d'or de Messi en 2009. Et depuis ces jours, pas une semaine sans notre comptant de grandeur et d'exploits. CR7 et Leo éliminés tous les deux avant les quarts de finale de C1 pour la première fois depuis 15 ans, et d'un coup, les héros prennent un coup de vieux. Et nous avec.

Pour se rassurer, on se dit que c'est peut-être le jeu des générations. Chacun a droit à son Achille, à son Ulysse. On dira à nos héritiers que jamais dans le football il n'y a eu meilleur duel que le nôtre. On jurera, même. Mais ce sera faux. Car à y regarder de plus près (et contrairement à une indignation assez répandue), c'est bien par duo que se racontent les meilleurs épopées de football. C'est encore pire même. Les grandes époques du football ont toujours été structurées par un même combat homérique : Pelé et Garrincha, Di Stéfano et Kubala, Charlton et Best, Cruyff et Beckenbauer, Diego et Platini, CR7 et Messi. En tennis, il nous reste Djokovic, mais bon. C'est pas pareil, Djoko.

La mauvaise éducation

Alors, nous dit-on, il faudrait désormais faire place au duel Mbappé-Haaland. Soit. Mais on rechigne un peu, comprenez. On aimerait que notre époque dure un peu plus. Qu'on ne dévore pas trop vite ces hommes qui ont transcendé nos admirations. Mais la lucidité (qui vient de pair avec l'arthrose) nous avait avertis. D'après une terrible enquête réalisée par l'ECA, 40% des 16-24 ans européens disent n'avoir aucun intérêt pour le football. La proportion passe même à 80% pour les 8-15 ans, c'est-à-dire nos frères et sœurs, c'est-à-dire nos fils et filles. L'évidence est douloureuse : on a raté quelque chose dans notre éducation.

Javier Marias, l'écrivain espagnol, l'avait pourtant parfaitement écrit. Il est bon de le rappeler, «le football, c'est la récupération hebdomadaire de l'enfance» . Telle est la grande sauvagerie qui nous consume. Intimement liée à l'enfance de chacun, l'admiration pour les héros ne supporte aucune mesure, aucune initiation. Elle a besoin d'une dévotion sauvage, absolue, individuelle. Il est temps donc de remballer nos magazines et nos DVD de vieux cons. Il est l'heure de laisser place nette à ces nouvelles gloires qu'on ne comprendra pas. C'est maintenant au tour de la jeunesse de combler les vides et de tomber amoureuse de Kylian et Erling. Retournons à nos greniers en silence. Dégustons seuls le miel secret de nos années héroïques. Découvrons la nostalgie. Un jour, sans doute, ce sera leur tour. Mais «chut !» , c'est trop tôt. Ils ne sont pas encore prêts pour la fin de l'amour. ■

SOFOOT.COM

EnQuete N°2902:EnQuete 13/03/2021 01:52 Page12

43E ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Patrice Motsepe, le président de "l'unité" de la Caf

Le Sud-africain, Patrice Motsepe a été élu par acclamation, ce vendredi, à Rabat, 7e président de la Confédération africaine de football. Il succède à Ahmad Ahmad et aura, entre autres collaborateurs, Augustin Senghor, premier Vice-président, Ahmed Yahya, deuxième Vice-président, et Jacques Anouma comme Conseiller spécial.

LOUIS GEORGES DIATTA



La Confédération africaine de football (Caf) tient son nouveau président. Le Sud-africain Patrice Motsepe a été désigné par acclamation, lors de la 43e assemblée générale ordinaire, qui s'est tenue au Maroc ce vendredi. Elu pour quatre ans, l'homme d'affaire sud-africain succède ainsi au Malgache, Ahmad Ahmad, et devient le 7e président de la Caf. ''C'est vraiment un très grand honneur et un privilège incroyable pour moi, a-t-il réagi. Je voudrais remercier mon frère Gianni pour sa vision et ses encouragements pour que nous travaillions dans l'unité et c'est uniquement ainsi que nous pourrons relever les défis posés à l'Afrique. Nous ne pouvons réussir qu'en étant unis.'' C'est d'ailleurs sur le registre de ''l'unité'' africaine que le Sénégalais Augustin Senghor, le Mauritanien Ahmed Yahya et l'Ivoirien Jacques Anouma ont retiré leurs candidatures au dernier moment, avec les manœuvres de la Fifa, pour lui laisser la voie libre. En contrepartie, conformément au ''protocole de Rabat'', ces trois dirigeants africains vont faire partie de l'équipe dirigeante du football africain en occupant respectivement les postes de premier Vice-président, 2e Vice-président et Conseiller spécial du président.

Durant ses quatre années de règne, le nouveau président de la Caf devra redorer l'image écornée de l'instance faitière du ballon rond africain éclaboussée par de nombreux scandales, qui ont d'ailleurs précipité la chute de son prédécesseur. Reconnu coupable de manquement à son devoir de loyauté, d'avoir accordé des cadeaux et d'autres avantages, géré des fonds de manière inappropriée et abusé de sa fonction de président de la Caf, Ahmad a été condamné par la commission d'éthique de la Fifa du 19 novembre 2020 à cinq ans de suspension de toute activité relative au football, nationale ou internationale, et l'avait condamné à 200 000 francs suisses (environ 121 millions de francs CFA) d'amende. Il était donc mis hors course pour l'assemblée générale ordinaire du 12 mars. Mais, le Malgache avait tenté sa dernière chance de revenir dans la course pour sa propre succession, en interjetant appel devant le TAS. Le 8 mars dernier, la juridiction arbitrale basée en Suisse l'a reconnu coupable d'acceptation et distribution de cadeaux et autres avantages et d'abus de pouvoir, ainsi que de détournement de fonds, mais a réduit à deux ans sa suspension assortie d'une amende de 50 000 Francs suisses (environ 29,5 millions de francs CFA).

Le nouvel homme fort du football africain devra aussi faire face aux difficultés financières auxquelles est confrontée la Caf, dont les caisses ont été très fortement secouées par la crise liée à la pandémie de Covid-19. ''La Caf s'installe dans un déficit annuel autour des 10 millions de dollars. Elle est en train de bouffer ses capitaux, ses fonds propres. Le défi majeur de la nouvelle équipe est d'inverser la courbe, ce qui permettrait à la Caf de jouer son rôle, en développant le football'', a déclaré le président de la Commission des finances de la Caf, Fouzi Lekjaa, par ailleurs président de la Fédération marocaine de football.

Durant son magistère, Patrice Motsepe pourra s'appuyer sur cinq vice-présidents, contre trois sous Ahmad. Une augmentation pour assurer une ''meilleure représentativité des différentes composantes de la Caf'', selon le Secrétaire général de la Caf, Abdelmounaïm Bah. Outre l'élection du président et des membres du Comité exécutif, l'assemblée générale procédait également à la désignation des représentants de la Caf au Conseil de la Fifa. Ainsi, l'Egyptien Hany Abo Rida et le Marocain Fouzi Lekjaa, sont élus. ■

BRÈVES...

RETRAIT DE LA CANDIDATURE D'AUGUSTIN SENGHOR

Matar Ba confirme l'adhésion du Sénégal au protocole de Rabat



Le Sud-africain Patrice Motsepe a finalement été porté à la présidence de la Confédération africaine de football (Caf), comme voulu par la Fifa. En raison du protocole de Rabat, Augustin Senghor a été élu premier Vice-président de l'instance faitière du ballon rond africain. Faisant face à la presse, hier, le ministère des Sports a apporté plus de précision par rapport à la décision du président de la Fédération sénégalaise de football (FSF) de retirer sa candidature, qui avait pourtant suscité beaucoup d'enthousiasme dans le monde sportif sénégalais, au profit de l'homme d'affaires Sud-africain. Selon le chef du département des Sports, le Sénégal a adhéré à ce protocole, même si l'objectif au départ était de hisser son candidat à la tête de la Caf.

''Mais au final, un compromis, auquel le Sénégal adhère, a été trouvé ; compromis qui permet, d'une part de préserver l'unité de l'organisation suprême du football africain et d'autre part, de gérer les impératifs de l'heure marqués par la nécessité de faire de la Caf une structure efficace et inclusive, afin de relever les nouveaux défis qui se profilent à l'horizon". Il a d'ailleurs félicité Me Senghor pour son nouveau poste. ''L'élection de Me Augustin Senghor en qualité de premier vice-président de la Caf, constitue, assurément, un niveau de responsabilité jamais atteint par notre pays dans les instances faitières du football africain. Et cela est à magnifier et à soutenir." ■

PATRICE MOTSEPE NOUVEAU PRÉSIDENT DE LA CAF

Sur les traces du nouveau boss du foot africain

Enfant de Soweto, Patrice Motsepe devient le 7e roi du football africain, en dépit de son profil relativement inconnu du monde sportif. Candidat surprise adoubé par la Fifa, le nouveau président de la Confédération africaine de football (Caf) a, sans suspense, été élu, lors de l'assemblée générale de l'organisation, à Rabat (au Maroc). Qui est le nouvel homme fort du ballon rond africain ?



MATAR CISSÉ (STAGIAIRE)

Après avoir annoncé officiellement sa candidature, en novembre dernier, Patrice Motsepe avait observé un silence médiatique jusqu'à l'annonce de son programme, il y a seulement deux semaines. Et, pour toute explication sur ses motivations à s'engager à la tête de la Confédération africaine de football (Caf), l'homme d'affaires avait simplement déclaré : ''J'aime le football. Un amour stupide et irresponsable''. Motsepe, le privilégié, était un outsider face à ses trois rivaux que sont l'Ivoirien, Jacques Anouma, le Sénégalais, Augustin Senghor, et le Mauritien, Ahmed Yahya. Tous présidents ou anciens présidents de fédérations dans leur pays. En effet, sa campagne électorale minimaliste lui a permis de rencontrer des dirigeants dont certains ont avoué en coulisses, ne pas savoir qui il était, avant de le rencontrer.

Plus connu pour sa réussite en affaires, Patrice Motsepe a grandi dans le township de Soweto, près de Johannesburg. Ses parents, commerçants, l'inscrivent dans une école privée catholique et lui permettent de poursuivre ses études à l'université où il étudie le droit minier, les affaires et l'art. ''Son riche parcours universitaire et son dévouement le positionnent aujourd'hui parmi les dix plus grosses fortunes d'Afrique et les trois Sud-Africains les plus riches, avec un patrimoine estimé à environ 2,5 milliards d'euros (environ 1642 milliards de francs CFA)'', selon le magazine américain Forbes.

En effet, le self-made-man de 59 ans, au look soigné, a fait fortune dans l'industrie minière et la finance, mais cultive une certaine discrétion. A la fin de l'apartheid, il devient le premier associé noir dans un cabinet d'avocats en Afrique du Sud. Et profitant du nouveau souffle dans la Nation Arc-en-ciel et de l'effondrement du cours de l'or, il achète plusieurs mines à bon prix, à la fin des années 90. Par ailleurs, en 1997, il crée l'entreprise African Rainbow Mineras Gold Limited, spécialisée dans l'extraction du cuivre, du platine, du fer ou encore du charbon.

Mais sa fortune lui permet aussi de s'offrir en 2004 un club de foot : les Mamelodi Sundows. L'équipe de Pretoria a depuis remporté une Ligue des champions d'Afrique en 2016 et conquis sept titres de champion d'Afrique du Sud. En outre, le magnat des mines possède également une participation de 37% dans l'équipe de rugby la plus titrée du pays, les Bulls de Pretoria.

A la tête d'une Fondation qui porte son nom, il s'est engagé en 2013 à faire don de la moitié de sa fortune à des œuvres caritatives, dans le cadre de la campagne ''The giving Pledge'' (promesse de don, en anglais), lancée par Warren Buffet et Bill Gates. Et le richissime homme d'affaires a, comme d'autres, promis un milliard de rands (55,7 millions d'euros) pour lutter contre la pandémie de coronavirus en Afrique. Marié et père de trois garçons, Motsepe est aussi le beau-frère du président sud-africain, Cyril Ramaphosa.

Un président très occupé

L'emploi du temps surchargé de ce businessman fait craindre qu'il ne puisse s'investir à fond à la Confédération africaine de football. D'autres se sont étonnés de sa connaissance succincte des enjeux de la Caf pour les quatre années à venir... Mais il a bénéficié du précieux soutien du président de la fédération du Nigeria, Amaju Pinnick. Ce dernier l'a introduit auprès de ses collègues. ''Il n'a même pas le temps de s'occuper de son club'', regrette Bacary Cissé, rédacteur en chef du journal sénégalais Record. Pour lui, Motsepe est ''parachuté, mais la Fifa a fait de lui une arme redoutable''. Gianni Infantino, patron du foot mondial, a poussé la candidature du Sud-Africain, et de nombreuses voix en Afrique crient à l'ingérence. ''Mais la Fifa ne pourra pas le manipuler comme une marionnette ou un yes-man'', assure Mamadou Gaye, analyste à l'émission Infanto Soccer Africa. ■